

Un antijésuitisme issu des missions d'Asie dans le diocèse de Lausanne: Les *Lettres édifiantes et curieuses* de l'abbé Pierre-François Favre (1746)

David Aeby*

École des hautes études en sciences sociales (Paris) - Université de Fribourg (Suisse)

Les querelles entre missionnaires dans l'Extrême-Orient des XVII^e et XVIII^e siècles ont donné lieu à de nombreuses publications polémiques dans lesquelles la Compagnie de Jésus tient souvent le rôle principal, que celui-ci soit beau ou mauvais.¹

Antijésuites, les *Lettres édifiantes et curieuses* de l'abbé Pierre-François Favre le sont assurément ; mais peut-on parler à leur propos d'antijésuitisme ? Comme R. Rémond l'a montré pour l'anticléricisme, l'antijésuitisme « est plus qu'une idéologie négative, autre chose qu'une réaction de circonstances ou d'humeur et un thème de combat », mais il a pris une autonomie qui en a fait « une idée et une idée "politique" ». ² Support de cette autonomie, le « mythe jésuite », qu'a analysé M. Le Roy pour la France du XIX^e siècle, ³ s'est construit dès les origines de la Compagnie sur des textes de nature très diverse. Dans son article « antijesuitismo », C.E. O'Neill précise: « Bajo este titulo consideramos solo aquellos escritos que caen fuera del marco del discurso racional, basado en datos verificables, teologicos o de sentido comun ». ⁴ Et l'historien d'exclure les traités combattant l'une ou l'autre thèse défendue par les Jésuites: organisation centralisée de la Compagnie, primauté du pape, doctrine sur la grâce. Moins restrictif, l'ouvrage dirigé par P.-A. Fabre et C. Maire, prend comme point de départ les antijésuites pour éclairer les différents visages de l'antijésuitisme à l'époque moderne et parle d' « antijésuitismes ». ⁵

* David Aeby, doctorant à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris et à l'Université de Fribourg (Suisse). Je remercie mon collègue Lionel Dorthe pour sa relecture intransigeante de cet article.

1 Sur la querelle des rites, voir la synthèse de Lécivain, « La fascination de l'Extrême-Orient », 755-834.

2 Rémond, *L'anticléricisme*, 4.

3 Le Roy, *Le mythe jésuite*.

4 O'Neill, « antijesuitismo », *DHCJ* I, 178.

5 Fabre et Maire (dir.), *Les Antijésuites, quatrième de couverture*.

Il s'agira dans ce travail de montrer que l'ouvrage en question ici n'est pas la simple réponse antijésuite à une situation donnée, mais qu'il se détache de son cadre événementiel et participe de cette idéologie. Cet article s'en tient au niveau des représentations, il n'entrera donc pas dans le détail de l'histoire des missions de Cochinchine. Toutefois, quelques mots sur la vie de l'auteur et le cadre de production de son livre seront nécessaires avant de s'attaquer au fonctionnement du texte des *Lettres édifiantes et curieuses*, soit à ses caractéristiques génériques, à la place que s'y donne son auteur et à ses attaques antijésuites.

Favre et la visite apostolique de la Cochinchine

Pour régler l'épisode cochinchinois de la querelle des rites, Rome décide en 1737 d'envoyer une visite apostolique dans les missions où s'affrontent clergé séculier et régulier de différents ordres.⁶ Comme chef de la visite, la congrégation *De Propaganda Fide* en charge des missions désigne l'Avignonnais François Elzéar des Achards de La Baume, nommé évêque *in partibus* d'Halicarnasse,⁷ pour que soient réglées les dissensions entre le vicaire apostolique soutenu par les clercs réguliers, Jésuites et Franciscains, et les missionnaires français de la Société des Missions étrangères de Paris.⁸

Alors qu'il est en Extrême-Orient depuis 1739, F. E. des Achards de La Baume meurt des suites d'une longue maladie le 2 avril 1741.⁹ Selon les instructions de la Propagande, le visiteur avait signé le 21 juillet 1740 déjà une *Delegatio provisorioris* en faveur de son secrétaire l'abbé Favre.¹⁰ Les circonstances qui entourent la mort du visiteur et sa succession restent assez obscures. Toutefois, le 15 juillet 1741, le Père jésuite Vasconcellos adresse une lettre au « Reverendissimo Domino Petro Favre Provisitori Apostolico »,¹¹ ce qui atteste bien que la relève de Mgr de La Baume est dès lors assumée par l'abbé Favre.

6 Sur les missions d'Indochine, voir le déjà ancien mais utile Chappouliè, *Rome et les missions d'Indochine* et les plus récents Keith, *Catholic Vietnam*, ch. 1-3 et Dutton, *A Vietnamese Moses*, ch. 1-6.

7 Auber, « La Baume ».

8 ASPF, *Fondi minori, Miscellanea (varie)*, XXII, f. 50r-75v, *Istruzione della S. Congregazione de Propaganda Fide per Mons. Vescovo d'Alicarnasso Visitatore Apostolico di Coccincina, Ciampa, e Camboja*.

9 Cadière, « Un délégué apostolique en Cochinchine au XVIIIe siècle ».

10 ASPF, *Fondi minori, Miscellanea (varie)*, XXII, f. 88r.

11 ASPF, *Fondi minori, Miscellanea (varie)*, XXII, f. 150.

Pierre-François Favre est originaire de Bretigny/Saint-Barthélemy, dans le baillage d'Orbe-Echallens alors sous la suzeraineté commune des cantons de Berne et de Fribourg.¹² Il est né le 8 août 1706, de même que son frère Jacques, futur justicier de Saint-Barthélemy.¹³ En 1720-21 Favre est en classe de rudiments au collège Saint-Michel à Fribourg et en 1726-27 en philosophie.¹⁴ Il fréquente ensuite le séminaire sulpicien Saint-Charles d'Avignon¹⁵ et devient titulaire d'un bénéfice en Languedoc comme chanoine de Laudun.¹⁶ Désigné par la Propagande comme secrétaire et chapelain du visiteur apostolique de Cochinchine, il est pressenti pour une éventuelle charge de vicaire apostolique dans cette mission.¹⁷

Ces quelques jalons, malgré leurs lacunes, témoignent d'une naissance certes sans grand éclat, mais loin d'être misérable, puisque son frère jumeau semble avoir exercé des fonctions de petit notable et que lui-même a pu entreprendre des études, peut-être soutenu par des parents, alliés ou autres protecteurs.¹⁸ La veille de son départ, la carrière ecclésiastique de l'abbé Favre semble en tous les cas suivre une pente ascendante.

Quelques éléments permettent d'éclairer l'excentricité du personnage. Pendant la querelle qui l'a opposé à propos de son livre à l'évêque de Lausanne, Favre lui écrit: « la renommée, et peut-être quelque chose de plus, m'avait déjà mis indépendamment de mon

12 Sur l'abbé Favre: Perrochon, « Enigme et aventure: L'abbé Pierre-François Favre (1706-1795) ». Voir aussi Jacquet, « Favre, Pierre-François » ; De Bujanda J. M., *Index librorum*, 339-40.

13 ACV, PP 224/6 Livre Monney/Garson, «Généalogie de Jean et Nicolas Favre frères », p. 72.

14 BCUF, L 295, *Catalogus discipulorum collegi Friburgensis 1661-1784*, p. 154 et 159.

15 ASPF, *Acta CP*, vol. 7, f. 216r. Sur les établissements sulpiciens et spécialement sur le Grand Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, qui s'affirme au XVIII^e siècle comme le « séminaire des évêques », voir Peronnet, *Les évêques de l'ancienne France*, 45-57 et 465-6.

16 ACV, PP 224/6 Livre Monney/Garson, «Généalogie de Jean et Nicolas Favre frères », p. 72.

17 ASPF, *Acta CP*, vol. 7, f. 216rv.

18 Dans une chronique déposée aux Archives de l'État de Fribourg, on peut lire que Favre venait d'une « famille considérée », AEF, Chronique 13 Blanc, François Nicolas Constantin: Chronique fribourgeoise, p. 82. L'auteur de cette chronique affirme toutefois que Favre était mort au moment où il écrit ; en fait, il lui restait plus de dix ans à vivre. Il faut donc rester prudent avec ce document ; la considération dont aurait joui la famille Favre ne devait probablement pas dépasser un niveau très local.

consentement avec vous pour l'Évêché de Lausanne ».¹⁹ La chronique du collège mentionne que les Jésuites ont craint une telle nomination, bien que cette possibilité ne soit étayée par aucun autre document.²⁰ Fantasme ou provocation, une telle prétention n'est pas unique dans la vie de Favre. Les Archives de l'Évêché de Lausanne, Genève et Fribourg renferment un petit carnet de la main de Favre, qui en a consacré de nombreuses pages, à côté de sermons, réflexions morales et autres pièces de poésie, à donner la relation de quelques épisodes de sa vie.²¹ Quand il en vient au décès de J.-H. de Boccard en 1758, Favre, parlant de lui à la troisième personne, écrit:

A Rome comme il avait été question déjà du vivant de M. de Boccard de lui donner l'abbé Favre pour son coadjuteur il fut mis sur les rangs pour lui succéder à l'Évêché de Lausanne, ce qu'il refusa énergiquement en alléguant devant le S. Siège son indignité et les promesses faites à Dieu de ne jamais posséder aucune dignité d'Église mais qu'il suppliait d'y nommer un grand sujet, M. Nicolas de Montenach, chanoine de la collégiale de Fribourg, homme digne et capable de remplir ce Poste avec la plus édifiante satisfaction.²²

Et Favre de continuer en affirmant que le nouvel évêque « lui accorda tous ses pouvoirs spirituels pour et par tout son Diocèse comme Son Vicaire général *ad extra*. »²³ Là encore, aucune trace qui pourrait rendre un tant soit peu crédible la version de Favre.

Les signatures du prêtre me paraissent également significatives. On peut relever entre autres une lettre assez sobrement paraphée « Pierre François Favre prêtre protonotaire apostolique ».²⁴ Un peu plus pompeux le « Favre de la Cochinchine » qu'il place dans un de

19 ACV, PP 224/5 copie-lettre, 9 octobre 1746, à Mgr de Boccard.

20 BCUF, L 107/1 *Historia collegii friburgensis*, p. 442. Sur l'élection des évêques de Lausanne au XVIII^e siècle, Braun (éd.), *Helvetia sacra*, I/4, p. 162-3 et surtout Trezzini, « La succession à l'évêché de Lausanne en 1745 », 113-51.

21 AEvF, I/16 Echallens, Villars-le-Terroir 1535-1849, Echallens, Abbé Pierre François Favre, Mémoires Favre-Dupraz. Il s'agit d'un carnet gris, de 13×17 cm et 190 pages. Sur la couverture avant extérieure, on peut lire: « Ces Mémoires sont la Propriété de l'abbé Dupraz Curé d'Echallens ». C'est entre autres des parties autobiographiques de ce document que H. Perrochon tire ses informations sur les dernières décennies de la vie de Favre.

22 Ibidem, 38-39.

23 Ibidem, 41.

24 ACV, Be 1/11, f. 248.

ses ouvrages polémiques²⁵ et sa variante « Favre de la Cochinchine de Bretigny » qu'on trouve à la fin du carnet autobiographique.²⁶ Dans un tout autre registre, il signe une lettre au nonce d'un humble et à peine forcé « l'abbé Favre pauvre prêtre ».²⁷

La vie missionnaire de Favre est assez mal connue. Dans ses *Lettres édifiantes et curieuses*, il explique lui-même son engagement et ses débuts:

Vous le savez, Monsieur, que j'étais depuis quelque temps dans la résolution de passer en Angleterre, ou en Hollande, pour me consacrer entièrement aux missions de ces Peuples. Mr. l'Archevêque d'Avignon à qui je communiquai mon dessein m'avertit que je ferais mieux de suivre Mr. d'Halicarnasse qui partait pour la Cochinchine en qualité de Commissaire Apostolique: vous êtes jeune, me dit-il, plein de santé, de bonne volonté, et tout propre à lui rendre de grands services ; je suis sûr qu'il sera charmé de vous avoir à sa suite.²⁸

Ces lignes pourraient bien avoir pour but de donner a posteriori une cohérence à la biographie du missionnaire. En effet, Favre n'est pas passé par le Séminaire des Missions étrangères de Paris²⁹ et on ne peut en tous les cas pas dire que son envoi en mission ait été planifié de longue date. C'est donc à n'en pas douter un choc pour lui, comme pour beaucoup d'autres prêtres européens, entre « l'attirance et la paralysie », lorsqu'il découvre le monde extrême-oriental, « véritablement devenu « l'autre » de l'Europe ».³⁰ À cela s'ajoute un brusque changement social qui met cet ecclésiastique trentenaire, fait proviseur, à la tête d'une chrétienté de plusieurs dizaines de milliers de fidèles.

Pour les Missions étrangères de Paris contre les Jésuites

Sous le commandement de Mgr de La Baume puis de l'abbé Favre, la visite va prendre une tournure particulièrement favorable aux missionnaires de Paris. Encore que les causes en soient difficiles

25 Favre, *Mémoire apologétique*, 103.

26 AEvF, I/16 Echallens, Villars-le-Terroir 1535-1849, Echallens, Abbé Pierre François Favre, *Mémoires Favre-Dupraz*, p. 190.

27 ACV, PP 224/5 copie-lettre, 24 juillet 1751.

28 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 3.

29 Voir Launay, *Mémorial de la Société des Missions étrangères*.

30 Lécivain, « La fascination de l'Extrême-Orient », 755.

à cerner, on pourrait y voir l'expression de la concurrence traditionnelle entre la Propagande et la Compagnie de Jésus et des liens étroits entre la congrégation romaine et le Séminaire de Paris, ajoutés à une affinité linguistique et culturelle entre les missionnaires français et les membres de la visite. Dans une lettre à la Propagande, Mgr de La Baume, après avoir loué l'apostolat des missionnaires de Paris, demande que la direction de la mission de Cochinchine leur soit confiée et propose deux prêtres français comme vicaires apostoliques³¹. Le visiteur statue également en faveur des missionnaires français dans l'affaire concernant le prêtre français Charles de Flory dont il déclare l'excommunication nulle et le justifie pleinement sur les hérésies dont il avait été accusé.³² Il se prononce de même pour les défenseurs de la mémoire de C. de Flory, et notamment pour E. Bennetat mis en cause par les Jésuites:

*Quantum vero ad satisfactionem, quam pro illata sibi calumnia existimat sibi debitam a dicto Martiali, cum sit absens ille Pater et Romam petierit, hoc punctum remittimus ad dictam Sacram Congregationem, coram qua R.D. Bennetat poterit uti jure suo.*³³

Après quelques mois en Cochinchine, Favre, alors secrétaire de la visite, fait montre de sa sympathie pour les missionnaires de Paris:

Ici les Français sont aimés ; de 40 000 chrétiens qui sont en Cochinchine, 30 000 sont pour les Français ; ils demandent des Français, ils veulent des Français, et l'idée qu'ils ont des prêtres français est bien au-dessus de celle que les Manillois ont pour les religieux espagnols.³⁴

Quand Favre rédige son *Speculum regni Cocincinae*, travail préparatoire à la répartition des provinces entre les différents groupes de missionnaires, il laisse bien entendre que les missionnaires de Paris ont été dépossédés de leurs paroisses et commente ainsi sa description du Ciampa, province particulièrement pauvre:

DD. Gallis nullus disputavit hanc missionem. Poterant administrare

31 ASPF, *Acta CP*, vol. 7, p. 438.

32 AMEP, vol. 741 p. 343.

33 AMEP, vol. 287, p. 61.

34 AMEP, vol. 740, p. 629. La lettre est du 1^{er} août 1739.

*sacramenta in pessimo regno Ciampae ; sed in bonis provinciis (aiebant) illos esse haereticos: ideo oportebat dividere christianos, arripere eorum ecclesias et alia oratoria.*³⁵

Les prêtres des Missions étrangères reconnaissent l'action du proviseur et écrivent en 1741:

Le point essentiel est que M. Favre soit écouté et cru, et qu'on le soutienne ; tout dépend de lui. Il est bien au fait des affaires, il est très honnête homme, d'une probité à toute épreuve ; il l'a bien fait connaître ici.³⁶

Les actes de la visite que Favre rédige et apporte à la Propagande reflètent un jugement identique sur la situation de la mission.³⁷ Lors du passage en revue des paroisses, les missionnaires de Paris sont le plus souvent présentés comme étant à l'origine de ces chrétientés, que les réguliers leur ont progressivement usurpées.

Trancher en faveur des missionnaires français, c'est donc désavouer leurs contradicteurs, les clercs réguliers et en premier lieu les Jésuites. Plusieurs points de la méthode propre à la Compagnie vont être mis en cause par la visite apostolique et des mesures sont prises pour la création d'un clergé indigène, contre l'avis des Jésuites.³⁸ Mais ce sont les décrets promulgués par l'abbé Favre qui pointent le plus directement la pastorale des Jésuites.³⁹ Favre y rappelle l'obligation de suivre le rituel romain, condamne les accommodements et permissions accordées par les Jésuites, notamment concernant la fréquentation des spectacles. L'adoption par les missionnaires des usages et habillements orientaux est défendue au nom de l'humilité et de la modestie conformes à leur condition. Quant aux rites orientaux et spécialement aux cérémonies à l'égard des morts, Favre décrète:

35 ASPF, SOCP, vol. 45 1742-1745, *Speculum regni Cocincinae*, non paginé.

36 AMEP, vol. 741, p. 364.

37 ASPF, *Fondi minori, Miscellanea (varie)*, XXII, f. 156-834 *Acta Visitationis apostolicae factae in Cocincina ab Ill. DD. Des Achards de La Baume*. Le volume comporte une erreur de pagination, on passe directement de 200 au 800.

38 AMEP, vol. 741, p. 45.

39 ASPF, *Fondi minori, Miscellanea (varie)*, XXII, f. 816-19, *Decreta circa doctrinam et praxes missionis Cocincinae, post obitum Ill. ac Rev. Elzearii Francisci des Achards de La Baume, Visitatoris apostolici, a RR.D. Petro Francisco Favre, subdelegato, conscripta*.

ut deinceps protinus ac penitus eradicetur omnis idolatriae labes, et ut fidelius SS. Pontificum constitutiones observentur, speciali mandato jubemus ; ut omnes ac singuli missionarii in omnis occurrentiis, uti Paulus, ore aperto loquantur, et dicant audacter cum Praecursore Domini: « Non licet. » Illudque verbum multis in locis sufficiet, cum sufficiens fuerit in provinciis et ecclesiis ubi ita prolatum est.⁴⁰

Face aux décisions du visiteur apostolique et de son secrétaire, la réaction des Jésuites et de leurs alliés ne se fait pas attendre. En 1740 déjà, un Jésuite de la mission de Cochinchine se rend à Rome afin d’y contester l’autorité de Mgr de La Baume.⁴¹ Le 12 avril 1741, le P. Lopez,⁴² supérieur des Jésuites de Cochinchine, écrit à l’abbé Favre qu’il s’oppose au jugement de l’affaire de C. de Flory⁴³ et publie un mémoire contre la levée de l’excommunication et la sépulture accordée au missionnaire français.⁴⁴ Le 18 juillet, le P. Lopes SJ appelle, à l’adresse de la Propagande, de toutes les décisions de Favre, récusé les témoignages des chrétiens cochinchinois favorables aux missionnaires de Paris et accuse le provisiteur d’abus d’autorité.⁴⁵

En 1742, alors que Favre est déjà en chemin, la Propagande ordonne au provisiteur de venir rendre compte de la visite.⁴⁶ À Rome, Favre présente, pour accompagner les actes de la visite, un mémoire manuscrit résumant ses travaux et sa position face aux Jésuites de Cochinchine.⁴⁷ Les missionnaires de Paris appuient le provisiteur en envoyant un journal de la visite,⁴⁸ tandis que

40 AMEP, vol. 741, p. 211.

41 ASPF, *Acta CP*, vol. 7, p. 378.

42 Étienne Lopez, *1692 Evora (Portugal), SJ 21.III.1708, † 1766 Rome (Sommervogel 4, 1942-3).

43 ASPF, *Fondi minori, Miscellanea (varie)*, XXII, f. 152.

44 ASPF, *Fondi minori, Miscellanea (varie)*, XXII, f. 152 *Votum negativum Missionarium Societatis Jesu circa sepulturam ecclesiasticam sacerdoti excommunicato declarato, et impenitenter mortuo Carolo de Flory concedi petitam.*

45 Ibidem, *Appellatio seu recursus*, f. 152.

46 ASPF, *Acta CP*, vol. 8, f. 43r. Sans date précise.

47 ASPF, *Acta CP*, vol. 8, fols. 837-56 *Compendium pro Sacrae Congregatione De Propaganda Fide super visitatione apostolicae in Regno Cocincinae facta.*

48 ASPF, *Acta CP*, vol. 8, f. 886 *Diarium eorum quae praecipue acta sunt in Missione Cochinchinensi a die 14 Augusti An. 1741 qua profectus est in [?] RDD Petrus Favre Provisitor apostolicus hiis missionis.*

les Jésuites protestent de la nullité des décisions de Favre et dénoncent l'exaltation des missionnaires français.⁴⁹

Ce qui va occuper la congrégation quant à la visite de la Cochinchine, c'est le recours déposé par les Franciscains espagnols de cette mission. Le 2 juillet 1740, Mgr de La Baume avait décidé d'une répartition des districts de la mission entre les différents corps de missionnaires.⁵⁰ La même année, les Franciscains, se sentant lésés par la décision du visiteur, font appel des décrets devant la Propagande, qui cependant approuvent la répartition le 19 septembre 1741.⁵¹ En 1742, les Franciscains réitèrent leur appel à la Propagande ainsi qu'au pape en personne.⁵² Benoît XIV (r. 1740-58) leur accorde une nouvelle audience et ordonne que l'affaire soit portée devant lui.⁵³

Alors que la procédure s'étale sur plusieurs années, les Franciscains publient en 1744 un mémoire de plus de septante pages adressé aux cardinaux de la Propagande en vue de l'audience.⁵⁴ Favre y répond la même année par un manuscrit en latin et en italien.⁵⁵ On peut supposer que les auteurs de ces publications ont été stimulés par le choix par la congrégation d'une date pour l'audience, mais le déroulement et les circonstances de cet appel restent flous. Le rôle de Favre peut toutefois être un peu éclairé. Bien que le provisiteur n'apparaisse pas dans la liste des procureurs des Missions étrangères à Rome,⁵⁶ il en fait office durant le règlement de la visite de Cochinchine. Dans un mémoire adressé aux missionnaires de Cochinchine, les directeurs du Séminaire de Paris écrivent:

49 ASPF, *Acta CP*, vol. 8, f. 863r.

50 AMEP, vol. 741, p. 129.

51 ASPF, *Acta CP*, vol. 8, f. 73.

52 ASPF, SOCP, vol. 45, fols. 3-6.

53 Lambertini P. [Benoît XIV], *Correspondance*, 153, lettre du 5 septembre 1744 au cardinal de Tencin. Le pape précise que cette seconde audience a été accordée en 1740, donc avant la confirmation des décrets. Peut-on expliquer cette incohérence autrement que par une erreur de Benoît XIV qui écrit, un courrier personnel, plusieurs années après les faits ?

54 ASPF, *Fondi minori, Miscellanea (varie)*, XXII, *Alla sacra congregazione particolare di propaganda fide da tenersi avanti la santità sua per li missionari francescani scalzi spagnoli di Cocincina*, Roma, 1744.

55 ASPF, SOCP 45, f. 235-50 *Responsio sripturae patrum franciscanorum cocincinae et cambojae missionarum oblatae sacrae congregationis de propaganda fide*.

56 Launay, *Mémorial de la Société des Missions étrangères*, I, 567.

M. Favre, désigné pour proviseur après Mgr d'Halicarnasse, qui se trouve actuellement à Rome et qui est chargé de suivre cette affaire, est en état de satisfaire tout ce que les Réguliers peuvent objecter.⁵⁷

Quand il relate au directeur du Séminaire, A. de Combes, le déroulement de l'audience, Favre n'hésite pas à parler de « notre affaire ».⁵⁸ Le proviseur entretiendra durant plusieurs années une correspondance avec E. Bennetat resté en Cochinchine⁵⁹ et les services qu'il rend aux Missions étrangères lors de son séjour à Rome sont également connus des polémistes jésuites, qui en relèveront, à leur avantage, l'interruption:

Cet ecclésiastique Suisse, sans être de la Congrégation de Messieurs des Missions étrangères avait été chargé pendant quelque temps de leurs affaires à Rome ; mais ces Messieurs pour de bonnes raisons sans doute, viennent de lui donner un successeur.⁶⁰

C'est donc bien du côté des missionnaires de Paris que l'abbé Favre assiste à l'audience pontificale du 1er septembre 1744. La visite de Mgr de La Baume est confirmée, toutefois, comme les Franciscains arrivent à prouver la légitimité de leurs prétentions, ses décrets ne sont que partiellement entérinés.⁶¹ Les Franciscains de Cochinchine restent dans l'état antérieur à la visite apostolique et un nouveau visiteur est nommé en la personne du vicaire apostolique du Tonkin oriental, Mgr H. Costa évêque titulaire de Coricée, avec la charge de passer en Cochinchine et d'y examiner la situation afin de remplacer les décrets révoqués ;⁶² le nouveau visiteur arrive à Cham le 4 juin 1747.⁶³ Quant aux questions doctrinales et en particuliers à la condamnation par Favre du livre *Instructio circa*

57 ASPF, SOCP 45, f. 269 *Mémoire pour les missionnaires François envoyés par le Saint Siège à la Cochinchine.*

58 AMEP, vol. 215, p. 835.

59 AMEP, vol. 741, p. 605.

60 Patouillet, *Seconde lettre*, 23.

61 Lambertini, *Correspondance*, 154.

62 ASPF, *Acta CP*, vol. 8, fols. 73-74 et « Bref de Benoît XIV à Mgr Costa », *Juris Pontificii de Propaganda Fide*, cité in Paris, AMEP, 155-9.

63 AMEP, vol. 742, p. 101 *Journal de Mgr Lefebvre.*

ecclesia sacramenta, la Propagande s'en remet au Saint-Office.⁶⁴

Si la visite de Mgr de La Baume est globalement approuvée par la congrégation, elle n'en est pas moins passablement corrigée et perd par là beaucoup de son importance dans les affaires cochinchinoises. Le représentant de la France à Rome, l'abbé de Canillac, ne semble pas avoir pris un soin particulier à l'affaire, comme le rapporte le pape quand il écrit au cardinal de Tencin que « M. de Canillac, qui dans le vrai n'avait aucune connaissance de cette affaire, se réduisit à demander que les prêtres français ne fussent pas privés de leurs églises » et « qu'il parlait en l'air »⁶⁵ durant l'audience. Les sentiments des missionnaires français de Cochinchine sur la visite et ses effets sont encore plus clairs et E. Bennetat ne cache pas qu'elle a été aussi vaine que la suivante va être inutile.⁶⁶

À l'échec relatif de la visite de Mgr de La Baume et à la déception des personnes concernées s'ajoute l'effacement du rôle de l'abbé Favre. En effet, le proviseur de la Cochinchine passe à peu près inaperçu dans les actes de l'audience, où on mentionne juste à quelques reprises « le sacerdote Favre »,⁶⁷ et Benoît XIV n'en parle pas du tout dans sa lettre au cardinal de Tencin. Alors qu'il était à la tête d'une mission de plusieurs dizaines de milliers de chrétiens, Favre voit sa carrière brusquement freinée, ou du moins remise à l'échelle d'un simple prêtre à la cour pontificale.

Publication et diffusion du livre

C'est chez l'imprimeur Boyve de Neuchâtel que Favre fait imprimer son livre, datée de 1746, comme le constate l'enquête commandée par l'évêque de Lausanne⁶⁸ et l'atteste la comparaison typographique avec les autres travaux de Boyve.⁶⁹ La ville de Neuchâtel est au XVIIIe siècle un centre d'édition et d'impression fécond, en particulier au vu de la relative liberté dont jouissent les imprimeurs. Ils échappent dans cette partie protestante du diocèse de Lausanne à la juridiction de l'évêque ainsi qu'au système des privilèges français

64 ASPF, *Acta CP*, vol. 8, f. 71.

65 Lambertini, *Correspondance*, 154.

66 AMEP, vol. 741, p. 160 Lettre de Bennetat à Dufau du 20 juin 1746.

67 ASPF, *Acta CP*, vol. 8, fols. 71-4.

68 AEvF, I/16 Echallens, Villars-le-Terroir 1535-1849, Echallens Abbé Pierre François Favre. 40.

69 Banque d'ornements d'imprimerie « Fleuron », <http://dbserv1-bcu.unil.ch/ornements/scripts/Imprimeur.html> en ligne, consulté le 22 juillet 2018.

dans cette enclave prussienne.⁷⁰ Abraham Boyve (ou Boive)⁷¹ y est un imprimeur bien établi, membre du Grand Conseil de la Ville et ancien hospitalier (fonctionnaire chargé de la perception des dîmes et revenus de l'hôpital). D'abord libraire, puis imprimeur, c'est de ses presses que sort en 1744 l'édition de la Bible de J.-F. Osterwald.

Il semble toutefois que cette entreprise solide n'ait pas laissé d'archives qui auraient permis de chiffrer avec sûreté l'édition des *Lettres édifiantes et curieuses*. L'enquêteur mandaté par l'évêque mentionne cependant « environ deux milles » exemplaires qui auraient été aperçus dans l'imprimerie de Boyve.⁷² Dans un autre rapport que l'évêque reçoit en avril 1746, un prêtre écrit que Favre prétend avoir à Paris 4000 exemplaires sous presses.⁷³ Les volumes des *Lettres édifiantes et curieuses* qui sortent de chez Boyve comptent 387 pages *in-quarto*, six ornements différents qui les décorent en huit endroits⁷⁴ et, en première page, un titre en couleur. Ce titre est reporté, en abrégé, en haut de chaque page, qui elles-mêmes comportent de nombreuses manchettes. L'évaluation du prix de revient à partir de l'objet s'est révélé très difficilement réalisable, le prix de vente nous est connu par une annonce passée dans la presse en mars 1746: le livre se vend pour quinze batz,⁷⁵ soit le prix d'un livre de coût moyen, voire bon marché, pour un travail, qui sans être une édition luxueuse, reste assez conséquent.

On trouve dans la presse plusieurs traces de l'écho qu'a eu la sortie du livre. Le 30 mars 1746, la *Gazette de Berne* annonce la parution d'un ouvrage qu'on peut se procurer « chez le Régent de l'Ecole Réformée à Echallens ».⁷⁶ Le titre du livre est cité en entier, bien que le gouvernement bernois ait ordonné au seul journal francophone édité dans sa ville « von den Religionen keine schimpfliche noch schmäliche prejudicia einzurufen, noch auch in die Geistlichen der Widermärtigen

70 Voir entre autres Braun (éd.), *Helvetia sacra*, I/4, 21-5 et Darnton, *Edition et sédition*, 39-41.

71 Schlup, « Aperçu de l'imprimerie et de l'édition neuchâtelaise avant 1769 », 46 et 53-4.

72 AEvF, I/16 Echallens, Villars-le-Terroir 1535-1849, Echallens Abbé Pierre François Favre, 40.

73 Ibidem, 4.

74 Pour ces ornements et leurs places, voir « Fleuron », <http://dbserv1-bcu.unil.ch/ornements/scripts/index.html>, en ligne consulté le 22 juillet 2018.

75 *Nouvelles de divers endroits* (*Gazette de Berne*), 30 mars 1746.

76 *Nouvelles de divers endroits* (*Gazette de Berne*), 30 mars 1746.

(d.h. von der katholischen Religion) anzugreifen noch offendieren. »⁷⁷ Le cas ne semble donc pas avoir éveillé l'attention des censeurs et c'est probablement la même tolérance qui a fait désigner un établissement protestant comme point de vente. Le 28 août 1746, les très largement diffusées et antijésuites *Nouvelles ecclésiastiques* apprennent à leurs lecteurs que le journal jésuite *Supplément des Nouvelles ecclésiastiques* a rapporté la publication et la condamnation du livre d' « un certain abbé suisse, compagnon de M. d'Halicarnasse en Cochinchine ».⁷⁸ Le *Journal helvétique* de septembre 1746 consacre, avec de vastes citations, quatorze pages aux *Lettres édifiantes et curieuses*, parmi lesquelles onze s'attachent plus particulièrement aux descriptions exotiques contenues dans le livre.⁷⁹ À cette époque, le *Journal Helvétique* est publié à Neuchâtel chez Droz,⁸⁰ imprimeur qui a dû céder son matériel à Boyve et sur les presses duquel il imprimait son journal ;⁸¹ on peut alors penser que l'article a été commandé par Boyve pour faire connaître son impression en appuyant une des caractéristiques à succès. La publication des *Lettres édifiantes et curieuses* n'a donc rien eu d'anonyme ou de discret, mais l'ampleur de la diffusion reste difficile à déterminer.

Une correspondance

Alors que le genre épistolaire, florissant au XVIII^e siècle, a vu de nombreuses correspondances fictives,⁸² le destinataire des lettres du provisiteur, le marquis de Nicolai, n'est pas une invention de Favre. Trois documents d'archives attestent l'existence de ce personnage. Lorsque l'évêque de Lausanne cherche à se renseigner sur le livre, il passe par l'intermédiaire du recteur du collège jésuite de Fribourg qui lui transmet une lettre qu'un coreligionnaire de Besançon lui a envoyée:

il y a bien à Bagnoles un Marquis de ce nom, homme de condition mais

77 Tobler, « Die Gazette de Berne 1689-1798 », 216.

78 *Nouvelles ecclésiastiques*, 28 août 1746. Sur ce journal, voir entre autres Sgard (dir.), *Lumières et teneurs du XVIII^e s. 1715-1789*, 112-16.

79 *Journal helvétique ou Recueil de pièces fugitives de littérature choisie, de poésies, de traits d'histoire, ancienne et moderne, de découvertes des sciences et des arts, de nouvelles de la république des lettres, et de diverses particularités intéressantes et curieuses, tant de Suisse que des Pays étrangers*, septembre 1746.

80 Candaux, « Journal helvétique (1738-1769) », 682.

81 « Fleuron », <http://dbserv1-bcu.unil.ch/ornements/scripts/ChoixImprimeur.html>, en ligne consulté le 22 juillet 2018.

82 Chamayou, *L'esprit de la lettre* ; Calas F., *Le roman épistolaire*.

sans conséquence, sans considération, sans esprit. C'est un homme âgé d'environ cinquante ans ; il ne désavoue pas le commerce qu'il a avec le sieur Favre, il se glorifie de ce commerce, il a ses livres, il est comme son correspondant, il a écrit la lettre en question, il se vante même d'en avoir écrit au pape.⁸³

Le Jésuite précise ensuite qu'heureusement le marquis est décrié par sa propre famille et « ruiné par sa mauvaise conduite ». Ce qui devait, aux yeux du Jésuite, passer pour une mauvaise conduite, c'est le genre de lettre que Nicolai adresse au Petit Conseil de la Ville et République de Fribourg pour que ses membres prennent la défense de Favre contre l'évêque.⁸⁴ Ce courrier est adressé depuis « Bagnoles » et porte la signature du marquis, que l'on retrouve, identique, sur une lettre que reçoit l'évêque de Lausanne et qui lui enjoint de cesser ses poursuites contre Favre. Le marquis y décline son identité à l'évêque et lui écrit que Favre

« me témoigna vouloir faire imprimer une partie des lettres qu'il m'avait écrites pendant son séjour à la Cochinchine, et celui qu'il fit à Rome pour rendre compte au Souverain Pontife de sa mission. Je les y remis comme il le souhaitait et je ne peux lui refuser de mettre mon nom à la tête de son livre, comme ayant véritablement tenu les Lettres ». ⁸⁵

Si l'existence du marquis de Nicolai est avérée, le statut des lettres dont Favre se fait l'éditeur doit encore être interrogé. Dans la préface, on peut lire à deux reprises que Favre se serait dispensé de publier ces textes

s'il s'agissoit d'une affaire qui n'intéressa en rien la Religion et la Justice, ou si elle l'intéressoit dans des choses qu'on put taire plus long tems, sans manquer au devoir le plus essentiel.⁸⁶

Il déclare avoir voulu défendre la mémoire de Mgr de La Baume –

83 AEvF, I/16 Echallens, Villars-le-Terroir 1535-1848, Echallens, Abbé Pierre François Favre, 8.

84 AEF, Geistliche Sachen 664, lettre du 2 novembre 1746.

85 AEvF, I/16 Echallens, Villars-le-Terroir 1535-1848, Echallens, Abbé Pierre François Favre. Lettre du 11 juillet 1746.

86 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, v.

dont il fait une brève et très hagiographique biographie à la fin de la préface –, la sienne et les intérêts de la religion ; et « Comme les Lettres qu' [il a] adressées à son temps à M. le Marquis de Nicolai, contiennent assez exactement cette Relation, [il a] cru qu' [il pouvait s'] y arrêter. »⁸⁷ Son projet se trouve heureusement facilité par la précaution qu'il a prise de faire des copies de ses lettres. La présentation topique des modalités de mise à jour de la correspondance,⁸⁸ si elle paraît très vraisemblable, me semble un peu contradictoire avec ce que Nicolai avait écrit à l'évêque, où on peut entendre que le marquis a rendu ses lettres à Favre pour qu'il puisse les publier. Le courrier de Nicolai n'étant pas particulièrement clair, cette possible contradiction ne doit qu'être relevée et dans tous les cas, en ce qui concerne l'invention des *Lettres édifiantes et curieuses*, les règles du genre sont respectées.

En effet, Favre souligne le caractère non littéraire de ses lettres « écrites sans art et sans affectation », dans des conditions parfois difficiles et surtout sans « prévoir qu'elles dussent servir à la justification de la conduite de M. d'Halicarnasse et de la [sienne] propre. »⁸⁹ À ce naturel, avancé comme une preuve de véracité, Favre oppose les *Lettres édifiantes et curieuses* écrites des missions étrangères que publient périodiquement les Jésuites et dont il conteste tant le titre que le contenu, « Prodiges qui n'ont de réalité que dans le cerveau de ceux qui les écrivent. »⁹⁰ Favre avoue malgré tout de légères interventions sur le texte auquel il a retranché « quelques particularités qui ne peuvent être bonnes que dans une correspondance d'Amis ». ⁹¹ Mais le statut du destinataire proclame également l'authenticité du texte, puisque écrire à un ami exclut toute forme de dissimulation et d'insincérité dans ce qui lui est adressé.⁹²

87 Ibidem, iii.

88 Ce que Calas appelle la « fonction de découvreur » assurée par l'éditeur, *Le roman épistolaire*, 53-54.

89 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, Préface p. 1 et 2. Sur ce lieu commun du genre, voir entre autres Calas, *Le roman épistolaire*, 50.

90 Ibidem, iv-v. La reprise par Favre du titre de la publication jésuite, dans laquelle la Compagnie, durant plusieurs décennies, fera l'apologie de son travail missionnaire, donne d'entrée de jeu le ton de son livre. Sur les *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères*, voir Paschoud A., *Savoir et apologétique* et la préface de Reichler dans *Lettres édifiantes et curieuses de l'Amérique méridionale*, Paris, Utz, 1991.

91 Ibidem, iv.

92 L'argument est répété dans la Lettre XIX p. 248: « Je suis bien convaincu qu'à votre égard, mon simple rapport est suffisant, vous me connaissez trop bien et vous

Outre la préface et ces « quelques particularités » qu'il a enlevées, le travail d'édition de Favre s'affiche dans l'annotation qu'il fait de ses lettres. De nombreuses notes sont d'ordre explicatif: elles renseignent le lecteur sur la signification d'un mot cochinchinois (Lettre V p. 25), déclinent l'identité et les fonctions de tel religieux (IV p. 15) ou précisent un point de géographie (II p. 9). Certaines notes concernent le travail d'édition lui-même: devant une pièce jointe, Favre précise que « la traduction du latin est fidèle » (XVII p. 221) ; il donne fréquemment la référence d'une citation biblique ou celle d'un document conservé à la Propagande (IX p. 98, 104). D'un autre ordre encore, les annotations plus polémiques par lesquelles Favre s'en prend aux Jésuites. Il peut rappeler des événements à charge, comme les calomnies sur l'origine de la bulle *Ex illa die* (IX p. 76) ou la condamnation des rites malabares qu'il lie aux ouvrages antijésuites du P. Norbert, « le fléau des Jésuites » (IX p. 102). On y trouve aussi des attaques topiques contre la Compagnie. Favre en souligne allusivement la cupidité (XVII p. 220) ; plus directement, il pointe la subornation que les Jésuites exercent à l'endroit des autres ordres dans une note rattachée à la séquence « on prétend faire voir que les Récollets (a) Espagnols ont été les premiers Apôtres de la Cochinchine ». La note donne:

(a) Il est à propos d'observer que l'Ordre de St. François et même les autres Corps ne sont pas dans les affaires du même caractère que la Compagnie de Jésus: celle-ci approuve et soutient tout ce que les Particuliers font pour ses intérêts: il n'en est pas ainsi des autres Corps de Religieux: c'est pourquoi je n'ai garde d'attribuer à tous les Récollets, ce que j'attribue à quelques Particuliers Espagnols.⁹³

En sus des notes, dont j'ai donné quelques exemples, une autre marque de l'éditeur prend une tournure très agressive dans les *Lettres édifiantes et curieuses*. Les manchettes, placées dans les marges latérales, si elles remplissent d'abord une fonction de repère dans le livre, débordent d'axiologiques et de commentaires négatifs qui indiquent au lecteur ce qu'il a à attendre du texte. Ainsi, à côté

avez assez que je n'ai pas l'art d'inventer comme les faiseurs de *Lettres édifiantes* dont je viens de vous parler, et qu'enfin, vous n'ignorez pas que j'ai toujours eu une horreur infinie pour le mensonge et pour les menteurs, à bien plus forte raison pour les calomnies et les calomniateurs. » Quant aux particularités, il doit s'agir notamment des salutations de fin de lettre, dont la coupure est diversement soignée, comparez par exemple les Lettres IV et VII.

93 Ibidem, 225-26.

des « Description de la Cochinchine » et « Manière d'enterrer les morts », on trouve « Les chrétiens de la Cochinchine conviennent que les Jésuites leur permettent les Cérémonies des Idolâtres à l'égard des morts. » et « Un Directeur Jésuite prétend avoir plus en partage dans les biens d'un orfèvre défunt, que l'épouse même. »⁹⁴

Tout ce péri-texte – préface, notes et manchettes – proclame « l'authenticité de la correspondance offerte au public »⁹⁵. En se faisant l'éditeur de ses lettres avec Nicolai, Favre les présente comme une preuve indiscutable, source historique dénuée d'intention polémique et marquée de la sincérité d'une correspondance amicale. Sur le plan énonciatif, le péri-texte permet de passer d'un destinataire unique, Nicolai, à l'ensemble de ceux que Favre cherche à ranger à son point de vue: prélats, princes ou simples fidèles, sous les yeux desquels il place un document dont il ne doit pas faire oublier l'adresse d'origine, au risque de perdre la garantie d'authenticité. Les notes sont là pour éviter cet écueil et rappeler ce double plan énonciatif, en particulier celles qui ramènent l'affaire de la Cochinchine sur le plan général de la querelle des rites.

Enfin, l'identification du péri-texte et de son rendement rhétorique fait voir sous un angle différent la question de la réalité de la correspondance entre Favre et Nicolai. Qu'elle soit avérée ou imaginée par Favre, c'est avant tout le travail d'édition qui est à la base de la publication. S'il est bien possible qu'il y ait eu des lettres à la base des *Lettres* du proviseur de la Cochinchine, *l'inventio* a consisté en l'utilisation d'une forme, que le prototexte ait été imaginaire ou non.

Un récit de voyage

L'autre caractéristique générique des *Lettres édifiantes et curieuses* qu'il faut questionner est évidemment celle qui les rattache au récit de voyage. L'aspect purement viatique du texte se concentre dans les lettres qui relatent le déplacement jusqu'aux Indes orientales et le retour en Europe. La Lettre I met en scène le départ de Favre. Différentes visites permettent de souligner les difficultés qui attendent le missionnaire: c'est d'abord l'abbé Gérovin, dont les vœux pieux cèdent devant l'éloignement de la mission et ensuite le colonel d'Alt qui questionne Favre sur la solidité de son zèle. La

94 Ibidem, 199-200 pour les quatre exemples.

95 Calas, *Le roman épistolaire*, 9.

confirmation de sa résolution par cette notabilité locale⁹⁶ débute une série, à peine interrompue par l'adieu aux parents, de patronages illustres: évêques, nonce, confesseur du roi, cardinaux et même la reine sont mentionnés lors des préparatifs du départ. La lettre se termine par la promesse de donner des nouvelles de la visite – promesse, nous l'avons vu, à la base de la correspondance – et annonce au destinataire qu'il doit s'attendre « à toute la simplicité et la candeur d'un Suisse, qui est peu capable d'orner, et beaucoup moins encore d'altérer en rien la vérité des choses dont il doit [l'] informer. »⁹⁷ Cet aveu du caractère non littéraire du texte, dont la préface se faisait déjà l'écho, en roulant sur le lieu commun du Suisse honnête et sincère,⁹⁸ remplit une des conditions topiques du genre viatique en assurant le lecteur d'une visée purement descriptive et d'une transparence absolue.⁹⁹

Le voyage de Port-Louis en Bretagne jusqu'à Macao est tout entier contenu dans la Lettre II qui s'ouvre sur la relation d'une tempête en mer. N. Doiron a mis en évidence certains des traits caractéristiques de ce passage obligé de tout récit de voyage¹⁰⁰ et le texte de Favre ne sort pas des normes. Placé au début du récit, l'épisode de la tempête marque nettement la coupure avec tout ce qui précède l'embarquement. La lettre de Favre commence, après une brève adresse à son destinataire, par une exclamation, signe, sur le plan linguistique, de la tension de ce moment capital. La description des éléments naturels utilise un vocabulaire de la guerre et de la colère – « le vent, les eaux, le Ciel, et la terre s'armèrent contre nous », « une armée de flots innombrables assiégeait nos vaisseaux », « l'Océan semblait écumer de rage »¹⁰¹ – et concourt

96 D'une grande famille fribourgeoise, colonel d'un régiment capitulé au service de la Sardaigne au début de la guerre de Trente Ans, Protais Joseph d'Alt (1676-1741), membre du Conseil des Deux-Cents de Fribourg, possède entre autres les seigneuries de Prévondavaux et de Bretigny-Saint-Barthélemy, Fribourg, AEF, fonds Alt et Généalogies diverses, *Généalogie de la famille d'Alt*.

97 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 4-5.

98 Voir Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, Lettre I p. 5. Trait de caractère qu'affirmait déjà Béat de Mural, *Lettres sur les Anglois et les François et sur les voyages* (1726) et dont Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) parera les Suisses pour longtemps, voir les nombreux passages de *La Nouvelle Héloïse* (1761) et de la *Lettre à d'Alembert* (1768).

99 Holtz, « Le style nu des relations de voyage », 165-85.

100 Doiron, « Les rituels de la tempête en mer », 43-70.

101 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 5.

par cette personnification à donner une « image de l'enfer »,¹⁰² ou du moins d'un purgatoire dont les voyageurs sortiront grandis de l'autorité de ceux qui ont expié.¹⁰³ La temporalité un peu floue du récit, les « onze jours de contribution à la mer »¹⁰⁴ durant lesquels la tempête ne semble pas avoir cessé, et l'état indifférent entre la vie et la mort des voyageurs augmentent encore la coupure que représente l'épisode tempétueux, et en conséquence le prestige de celui qui est réellement allé vers l'ailleurs.

Passé ce rite initiatique, l'auteur peut alors en toute légitimité raconter la navigation. Sa narration aligne les topiques du genre, entre activités religieuses sur le bateau et curiosités d'histoire "naturelle", Ainsi, parmi les animaux qu'il rencontre, Favre évoque un espadon pris lors d'une partie de pêche et, après quelques mots de description, informe son lecteur sur les mœurs de cet animal:

cet animal est fort et ennemi de la Baleine: il la combat, et souvent il la tue en se lançant sous son ventre qu'il perce avec son épée ; il la suit à la trace de son sang, et dès qu'elle est morte, il se lance dans la gueule du Monstre et lui dévore la langue.¹⁰⁵

Il est difficile, peut-être impossible, de déterminer d'où Favre tire ses renseignements: observation, oui-dire ou lecture. Il est cependant indéniable qu'ils ne sont pas inédits et que d'autres les avaient consignés dans des livres. On peut connaître, avec quelques divergences quant aux détails de la lutte, les combats entre espadon et baleine dans des récits de voyage célèbres, tel celui de Pierre-François-Xavier de Charlevoix (1744),¹⁰⁶ ainsi que dans les ouvrages de vulgarisation zoologique comme celui d'Aubert de La Chesnay-Desbois (1759), dont la publication est un peu postérieure aux *Lettres édifiantes et curieuses*.¹⁰⁷

Si les critiques affirment que « le relateur cherchant à rendre

102 Ibidem.

103 Doiron, « Les rituels de la tempête en mer », 51.

104 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 5.

105 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 10.

106 Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, 54.

107 Aubert de La Chesnay Desbois, *Dictionnaire raisonné et universel des animaux*, 239-40.

l'inconnu procède rarement *ex nihilo*»,¹⁰⁸ il faut rester prudent dans la recherche d'éventuels intertextes et simplement considérer les titres ci-dessus comme des exemples d'un fond commun auquel Favre aurait pu faire référence. Mais la médiation de cette bibliothèque un peu floue,¹⁰⁹ qui relie le texte des *Lettres édifiantes et curieuses* à l'expérience viatique de leur auteur en utilisant les quelques lieux communs que j'ai mis en évidence, rattache sans conteste, comme l'épisode de la tempête, le texte de Favre au genre de la relation de voyage.

Un récit de mission

Si les *Lettres édifiantes et curieuses* se rattachent bien au récit de voyage, elles en sont pourtant une espèce particulière, celle du récit missionnaire. Il se distingue par le but du voyage, qui se trouve d'abord

dans l'enracinement, voir l'intégration des missionnaires dans la société qui fait l'objet de son travail de conversion. Au lieu de s'adonner à la distraction et aux charmes de la diversité, il s'agit de s'enraciner en donnant l'exemple de la persévérance.¹¹⁰

Ainsi, Favre avertit son correspondant:

je vous ferai part de nos aventures, et de ce que je remarquerai de plus curieux dans les Contrées éloignées vers lesquelles nous allons. Mais mon principal souci sera de vous raconter l'histoire de notre visite.¹¹¹

Cependant, il justifie parfois ses descriptions de la Cochinchine par la distraction nécessaire au marquis scandalisé et fâché par les nouvelles sur les Jésuites. Les étapes de la navigation sont déjà l'occasion de quelques morceaux ethnographiques comme la description de l'île de Saint-Jacques avec ses insulaires qui « gazouillaient un barbare langage mêlé de quelques mots de Portugais », son marché et ses « petites maisonnettes de bois

108 Pioffet, « Les cogitations de la critique devant les fluctuations d'un « genre » », 478.

109 Sur la médiation de la bibliothèque dans l'écriture du voyage, voir Montalbetti, *Le voyage, le monde et la bibliothèque*.

110 Wolfzettel, *Le discours du voyageur*, 170.

111 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 4.

couvertes de paille ». ¹¹² Le séjour cochinchinois est ponctué de tableaux que Favre dresse de la mission cochinchinoise: cérémonie du thé, repas chez un mandarin ou échange rituel de cadeaux. Les grands événements de la vie indigène retiennent aussi le proviseur, qui fait une relation détaillée du couronnement du nouveau roi, tout comme la vie quotidienne avec l'utilisation du ginseng.

Le discours se veut autorisé par l'expérience et Favre n'hésite pas à abréger une description en arguant de son manque de connaissance et à faire patienter le lecteur jusqu'à ce qu'il puisse lui écrire en connaissance de cause. La visée ethnographique est explicitée par les commentaires « selon l'usage de ce pays » ou « car c'est à cette heure-là qu'on enterre les Grands du Royaume ». ¹¹³ De même, de nombreux mots étrangers sont imprimés en italique pour souligner l'étrangeté du « dictionnaire polyglotte, ou idiolectal » ¹¹⁴ de celui qui est sur le terrain.

Si malgré ses réserves, Favre ponctue son texte de nombreuses descriptions et explications sur le pays de sa mission, derrière la relation de ces curiosités se cache une intention qui n'est pas seulement ethnographique: « l'expansion descriptive n'est jamais neutre ou naïve. » ¹¹⁵ Le récit des pratiques guerrières cochinchinoises est par exemple l'occasion pour Favre de souligner, face à la légèreté des Orientaux, la bravoure des soldats français et suisses. Plus subtile, l'explication du supplice des doigts tranchés, « ce qui emporte avec soit une ignominie éternelle dans l'esprit des Gentils ; parce qu'ils ne peuvent plus avoir des ongles de faucon », ¹¹⁶ que subit un chrétien cochinchinois, permet à Favre de souligner l'exemplarité du supplicié.

Parmi les personnages indigènes sur lesquels Favre s'attarde le plus, il y a le bonze. Comme le chamane dans les Amériques, ¹¹⁷ le bonze ou le brahmane ¹¹⁸ est l'ennemi déclaré du missionnaire. Ces

112 Ibidem, 6-7.

113 Ibidem, 28 et 161.

114 Compagnon, *La seconde main*, 41.

115 Pioffet, « Les cogitations de la critique devant les fluctuations d'un « genre » », 479.

116 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 58.

117 Paschoud, *Savoir et apologétique*, 82-91.

118 Sur cette figure du récit de mission, voir Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIIIe siècle*, 247.

« effrontés qui en imposent aux simples »¹¹⁹ entretiennent l'idolâtrie et les superstitions par des croyances dont Favre ne se lasse pas de décrire la vanité. Les efforts inutiles des bonzes cherchant par leurs sacrifices et leurs incantations à faire se lever le vent lors d'un calme plat en mer donnent lieu à une scène où les missionnaires finissent par être pris à parti par leurs adversaires qui les accusent de courroucer les dieux. Les manœuvres des bonzes contre les religieux chrétiens tournent parfois au désavantage des premiers et Favre met en scène leur échec au conseil du roi, quand un ministre rejette leurs plaintes après avoir montré que les missionnaires chrétiens n'étaient pour rien dans les catastrophes qui frappaient le royaume. Et le mandarin de rajouter que

les Bonzes sont des ignorants, des fainéants, et la plupart, des gens qui méritent la corde: Les Européens au contraire sont des hommes savants, laborieux et qui sont riches, ils distribuent de grandes charités, ils soulagent les pauvres, ils respectent les Rois, ils paient exactement leur tribut, ils n'excitent aucun trait dans le public.¹²⁰

Il est évident que montrer le discrédit dont sont l'objet les bonzes par l'intermédiaire d'un puissant Cochinchinois fait plus d'effet qu'un commentaire direct de l'auteur. C. Montalbetti a souligné que « l'intérêt de cette configuration consiste donc dans cette manière dont elle fait sortir le discours du savoir d'une structure où il est convoqué comme un instrument externe d'interprétation du monde, pour l'insérer dans l'ensemble des réalités du voyage. »¹²¹

Cette stratégie discursive topique sert aussi à Favre à présenter quelques aspects de la religion cochinchinoise. Sa rencontre avec un bonze sorcier lui permet de l'interroger sur les dieux, Confucius et la sorcellerie. La scène tourne court pour le bonze, qui, après avoir affirmé ne pas craindre la main des hommes grâce aux offrandes qu'il avait faites au diable, se voit malmené par le serviteur du missionnaire.¹²²

Comme pour le caractère épistolaire des *Lettres édifiantes et curieuses*, les nombreux lieux communs du genre sur lesquels Favre construit son texte le rattache avec évidence à la littérature de voyage. Le

119 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 199.

120 Ibidem, 135.

121 Montalbetti C., *Le voyage, le monde et la bibliothèque*, 211.

122 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 198-99.

rendement générique de l'œuvre est alors double ; d'abord au niveau de la psychologie du lecteur, sur laquelle se rejoignent l'épistolaire et le genre viatique, le premier tablant sur une « vérité morale [...] un rapport d'intimité, de connivence, qui finira par gagner le lecteur virtuel » et le second sur « une vérité d'ordre factuelle, vérifiable dans des dates, des mesures de grandeur ». ¹²³ Ensuite, le témoignage de Favre, ainsi authentifié, profite du succès considérable de la relation de voyage et du roman épistolaire pour toucher un public élargi.

Construction d'un ethos

Pour autoriser son discours, Favre fonde son ethos sur trois représentations complémentaires: Mgr de La Baume, Favre-missionnaire et Favre-auteur.

L'hagiographie du pieux François-Elzéar des Acharde de La Baume commence dès la préface, traverse les lettres et enfin culmine dans son oraison funèbre, en utilisant quelques thèmes principaux qu'on peut mettre en évidence. Ses qualités d'âme sont constamment mises en avant par Favre qui dresse le portrait d'une figure bienveillante et paternelle. Marqué dès son enfance par « le goût pour la piété et l'étude », ¹²⁴ le visiteur n'est dépourvu d'aucune des vertus du chrétien. Il « a publié pour l'ouverture de cette visite une Pastorale, dont les premières paroles valent plus que tout l'or de ce pays, *Charitas christi etc.* » ; ¹²⁵ charitable, le visiteur est aussi miséricordieux quand il pardonne à son chirurgien qui s'était laissé gagner par les Jésuites et accueille « avec tendresse cet enfant prodigue ». ¹²⁶ Comme le relève le « Premier point » de son oraison funèbre, il a été guidé dans son ministère par la douceur, au point que s' « abandonner à la louange de la douceur, c'est travailler à celle de Mgr de La Baume. » ¹²⁷

La figure de Mgr de La Baume missionnaire s'aligne sur celles de ses illustres prédécesseurs, jésuites inclus. Devant l'île de Sancian, il ordonne une neuvaine en l'honneur de François-Xavier SJ, l'apôtre des Indes. À l'image d'Alexandre de Rhodes SJ, ¹²⁸ il prêche « le

123 Ouellet, « Epistolarité et récit de voyage », 197-99.

124 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, vi.

125 Ibidem, 28.

126 Ibidem, 153.

127 Ibidem, 258.

128 Alexandre de Rhodes, *1583 Avignon (France), SJ 14.IV.1612, + 20.XI.1660 Isfahan (Iran), DHCJ IV, 3342-4.

Carême dans sa paroisse le Vaisseau Fulvi, pour préparer son peuple à faire une Ste Pâque »¹²⁹ transformant le navire en « monastère flottant ».¹³⁰ En Cochinchine, le visiteur reçoit un accueil enthousiaste de la population autant que des puissants et il ne tarde pas à opérer la conversion d'un mandarin et de sa famille¹³¹. Devant la persévérance dont Mgr de La Baume fait preuve face aux difficultés de sa mission, Favre ne peut que rappeler la devise du prélat: « vaincre ou mourir ».¹³²

Dans son rôle de visiteur apostolique, l'évêque d'Halicarnasse se montre fidèle au Saint-Siège, dont il entend suivre les ordres à la lettre: privé de son courrier, il regrette avant tout de ne pas pouvoir communiquer avec la Propagande et pour souligner le lien avec Rome, Favre place, en annexe à la Lettre XVII, le bref que Benoît XIV lui avait envoyé « pour l'encourager à soutenir ses travaux Apostoliques avec le zèle qu'il les avoit commencés. »¹³³ Dans les conflits entre missionnaires, il se veut un juge équitable soucieux de rétablir la concorde. L'auteur ne manque pas de rapporter des paroles favorables à la Compagnie:

non je ne saurois le croire de la part des RR. PP. Jésuites, eux qui sont mes Amis, en qui j'ai confiance, et qui me témoignent chaque jour tant d'amitié ; eux qui sont Missionnaires du St. Siège: trahir son Commissionnaire, leur Ami, s'opposer par des manœuvres secrètes à son départ pour le lieu de sa Mission ; non les RR. PP. Jésuites ne sont pas capables de cette noirceur.¹³⁴

La fin de Mgr de La Baume, que Favre met en parallèle, tant pour la vie que pour la mort, avec l'emblématique cardinal de Tournon, est un morceau hagiographique des plus édifiants: repentir, piété, résignation, et finalement pardon pour ses ennemis. Favre de préciser l'instant de la mort: « je lui fis la recommandation de l'âme, et lorsque je fus à ces paroles, *in nomine Martyrum et Confessorum*, il expira. »¹³⁵

129 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 8.

130 Rhodes, *Voyages et missions*, 15.

131 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 50-5.

132 Ibidem, 109.

133 Ibidem, 219.

134 Ibidem, 15.

135 Ibidem, 155.

Attaqué par les Jésuites, le proviseur avait déjà été défendu par Mgr de La Baume, mais c'est le récit de la transmission par le visiteur de sa charge qui confirme sa volonté de se placer sous l'égide du glorieux prélat:

je sais que tout le monde m'oubliera et que vous serez le seul à défendre généreusement ma mémoire: Mon cher fils, ajouta-il, et mon unique Successeur, je vous ai donné ma confiance pendant que vous êtes resté avec moi, et en vertu du Bref de Clément XII je vous ai constitué Provisiteur pour achever la Visite Apostolique ; finissez l'ouvrage: cet honneur vous est réservé ; je vous recommande mon peuple, il va devenir le vôtre, continuez à exécuter comme vous avez commencé les ordres du Souverain Pontife.¹³⁶

L'image que l'abbé Favre propose de lui-même dans les *Lettres édifiantes et curieuses*, si elle reste dans la ligne de celle de son édifiant patron, joue sur quelques particularités. Soumis au Saint-Siège, il revendique en plus son origine suisse, pour ne pas négliger le rendement rhétorique des lieux communs qui y sont liés, et, dans un texte en français, il ne manque pas de se montrer révérencieux envers le roi Très-Christien:

Il fut satisfait de ma réponse et me demanda, quel était le plus grand Roi de l'Europe, je lui répondis que c'était le Roi de France: il ajouta tout de suite, vous êtes Français sans doute ? Je répondis, Seigneur je ne suis pas Français ; mais quand je serais Français, ou ennemi des Français, je ne pourrais pas répondre autrement à votre Altesse, à moins que je ne blessasse la vérité, il fit signe qu'il me croyait, et qu'effectivement il avait toujours cru que la France surpassait de beaucoup tous les autres Royaumes de l'Europe, à peu près comme l'Empire de la Chine surpasse tous les autres Royaumes de l'Asie.¹³⁷

En tant que missionnaire, Favre explique simplement son engagement par la résolution dans laquelle il était « de se consacrer entièrement aux missions ».¹³⁸ « Ce pauvre Suisse, ce chétif Prêtre, cet homme sans naissance »¹³⁹ n'oublie pas de rappeler sa piété

136 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 153-54.

137 Ibidem, 174.

138 Ibidem, 2.

139 Ibidem, 242.

ainsi que les autres vertus propres à l'apostolat: incorruptible, il reste insensible aux propositions pécuniaires des Jésuites ; miséricordieux, il se contente d'une bonne mercuriale pour châtier un voleur ; désintéressé, il ne s'inquiète pas des récompenses de ce monde. Le proviseur fait le récit de plusieurs conversions qu'il opère en Cochinchine, dont celle de la famille d'un mandarin qu'il raconte en détails ;¹⁴⁰ jusque sur le chemin du retour, il se consacre à son ministère apostolique et, à Canton, il a « la consolation de convertir ici deux Protestants, un Suédois et un Hollandais ».¹⁴¹ À ceux qui conteste son bilan, il répond: « Mais quand il serait vrai que je n'aurais baptisé qu'un seul enfant je ne croirais pas avoir essuyé tant de fatigues inutilement dans ma longue et pénible Course »,¹⁴² et dans sa dernière lettre, l'abbé Favre dit encore son désir de partir rétablir la mission du Japon.

La description de l'apostolat de Favre oscille tout au long du récit entre misères et honneurs. À côté d'une mort souvent mentionnée mais qui ne vient pas, les *Lettres édifiantes et curieuses* laissent aussi entrevoir les jalons du *cursus honorum* que Favre parcourt avec succès jusqu'à sa nomination comme proviseur. La fréquentation des puissants contribue aussi à donner de l'éclat au personnage. C'est d'abord, lors du départ, le colonel d'Alt suivi des personnalités prestigieuses présentes lors du départ et au retour, le chevalier Valéar de La Barre qui lui offre sa bourse à Canton, le nonce Crescenzi qui l'informe de la bulle *Ex quo singulari* et la famille des Achards de La Baume qui l'accueille à Avignon.¹⁴³ En Cochinchine également, le proviseur se crée des relations. Un prince chrétien permet à Favre de s'attirer la protection d'un mandarin ministre, avec qui, selon l'usage, il échange quelques présents et qui lui facilite le voyage du retour. Mgr de La Baume déjà s'était lié avec un mandarin qu'il ramena dans la foi par ses paroles édifiantes: « M. le Visiteur sans savoir positivement ce qu'il étoit, lui fit beaucoup d'amitié, et lui parla du bonheur qu'il y a d'être Chrétien, de servir

140 Ibidem, 53.

141 Ibidem, 216.

142 Ibidem, 246.

143 Ibidem, 219. Marcello Crescenzi (1694-1768), nonce à Paris de 1739 à 1743 ; il est intéressant de relever que ce « seigneur d'une belle figure, et d'un esprit encore plus aimable » est cardinal quand Favre publie son livre, Ruysschaert J., « Crescenzi Marcello ».

le Roi des Rois, et d'avoir la paix dans son âme. »¹⁴⁴ La remarque sur le statut encore inconnu du mandarin semble reprocher en miroir aux Jésuites de se soucier uniquement des puissants, tout comme celle que Favre ajoute après le récit d'un repas dans la famille d'un officier qu'il entend convertir: « Le mets le plus charmant pour moi, fut la bonne disposition de cette aimable famille que je voyais déjà plus chrétienne que païenne. »¹⁴⁵

Dans les *Lettres édifiantes et curieuses*, l'image de l'abbé Favre s'appuie sur celles des missionnaires de Paris et des chrétiens cochinchinois, avec lesquels il avance main dans la main. Soumis au Saint-Siège et à son envoyé, les missionnaires français suivent à la lettre les prescriptions sur les rites et établissent, à l'instigation du visiteur, un séminaire pour le clergé indigène. Ces missionnaires modèles n'hésitent pas à céder, en dépit de leurs bons droits, devant les Jésuites pour le bien de la paix. Plus que tous, ils investissent de grands moyens dans la missions et leur église de Hué surpasse de loin les autres de cette capitale. Favre affirme même que les Français Bennetat et de La Court accomplissent des miracles et peuvent se faire obéir du diable ; il allègue non seulement sa propre expérience, mais également le témoignage d'un Jésuite, « sans contredit le témoignage le moins suspect ». ¹⁴⁶

Alors qu'il a « souvent été le triste témoin des mœurs corrompues des habitants de ce pays », ¹⁴⁷ l'évaluation de Favre change radicalement quand il s'agit de Cochinchinois chrétiens. En effet, ces derniers ont le très grand mérite d'être favorables aux missionnaires de Paris, d'être comblés par la venue de Mgr de La Baume et particulièrement affectés par le départ du proviseur, auquel « il n'y a marque d'honneur et de respect, qu'ils n'aient rendue ». ¹⁴⁸ Parmi cette « image des fidèles de la primitive Eglise », ¹⁴⁹ quelques figures particulièrement édifiantes se détachent. C'est entre autres le prince Om-bin dont Favre raconte la conversion, plusieurs années avant la visite, par un missionnaire de Paris. Ayant embrassé le christianisme et renoncé à ses privilèges, ce prince vivait en anachorète, disgracié

144 Ibidem, 51.

145 Ibidem, 54.

146 Ibidem, 109.

147 Ibidem, 111. Voir aussi p. 27 « l'ignorance y est plus grossière qu'à la Chine ».

148 Ibidem, 193.

149 Ibidem, 204.

et chassé de la cour. Dans la tourmente de la mission de Cochinchine,

il assurait toujours aux chrétiens que la providence les leur rendrait, que les Papes ne pouvoient pas être trompés et que bientôt le Ciel se déclareroit pour eux. Cette ferme espérance et ces vives expressions, le firent considérer à l'arrivée de M. d'Halicarnasse comme au moins un demi prophète.¹⁵⁰

Dans sa dernière lettre, Favre citera une liste de ces nombreux chrétiens cochinchinois, en réponse à ceux qui les prétendent sortis de son imagination ; tant l'attaque – alléguée par Favre – que la réplique qu'il donne prouve le rendement rhétorique de ces personnages, qui éclairent les *Lettres édifiantes et curieuses* de leur piété et de leur vertu.

« Le travail de la citation »

Pour affermir son ethos de relateur, l'abbé Favre a convoqué dans son ouvrage de nombreux textes ; sans chercher à les recenser tous, j'aimerais essayer de dégager quelques tendances parmi ces citations en relevant à chaque fois l'un ou l'autre exemple.

La grande majorité des citations de Favre sont tirées de la Bible ou des docteurs de l'Église et données en latin. Les versets viennent parfois simplement consolider une affirmation qui elle-même reprend la Bible: « car si Dieu est pour nous, que peut-on nous faire ? *Si Deus pro nobis, quis contra nos ?* »¹⁵¹ Plus souvent, la citation fait partie intégrante du discours et prend la place d'une séquence dans la chaîne syntagmatique:

Je n'ai rien fait dans mon ministère dont je ne sois en état de rendre un bon compte, même à la face du Public, s'il étoit nécessaire: Je ne me suis pas caché en m'acquittant des devoirs de ma charge: mes œuvres sont au grand jour ; qui male agit, odit lucem.¹⁵²

Dans le raisonnement que propose Favre, la partie en latin exprime une causalité telle que « mes œuvres sont au grand jour, car c'est le mal qu'on cache » ; de là, le lecteur conclut que Favre n'a rien fait de mauvais dans ses œuvres. Différemment engagées dans la construction discursive, ces deux citations n'en ont pas moins

150 Ibidem, 213-14.

151 Ibidem, 244.

152 Ibidem, 243.

une fonction commune: « motion de confiance [...] par laquelle le citeur s'absente, dégage sa propre responsabilité, renvoie l'énonciation »¹⁵³ au profit d'un livre dont personne n'oserait contester l'autorité. Favre se présente en quelque sorte la Bible à la main pour nous raconter sa mission:

Notre Seigneur, disait-il [Mgr de La Baume], a envoyé les Français à la Cochinchine pour y prêcher à la ville et à la campagne, aux grands et au peuple, au désert et à la cour, pour y prêcher à tous, c'est le pouvoir que Jésus-Christ a donné à ses Missionnaires: euntes, docete omnes gentes etc.¹⁵⁴

L'abréviation de *Marc* 28,19 par l'auteur montre bien que ce n'est pas tellement le texte biblique en tant que tel qui compte, mais uniquement le fait qu'on y renvoie. La référence au verset, sans citer le texte, aurait pu remplir la même fonction.

Les références des différentes citations, bibliques ou non, ne sont pas données uniformément dans le texte. Certaines fois, Favre se montre très précis, comme sur ce point de droit canon, qui condamne à l'excommunication majeure quiconque empêche la bonne transmission de lettres apostoliques « selon la Bulle *In Caena Domini: parag. 14* »¹⁵⁵ ou comme dans la note infrapaginale qu'il donne au sujet d'une citation du *Livre des Macchabées*, indiquée au chapitre près.¹⁵⁶ Cependant, la plupart des citations bibliques ne portent pas de références et semblent donc jouer au moins sur la reconnaissance par le lecteur de leur source, si ce n'est sur la connaissance des Écritures. De même le célèbre « *animus meminisse horret* »¹⁵⁷ n'a pas besoin d'être attribué à Virgile par l'auteur, qui, en plus d'afficher ses humanités, flatte son lecteur en le présumant aussi savant que lui. Cette connivence est entretenue par des citations dont les références sont peu précises ou simplement allusives. Ainsi, on reconnaîtra l'épître de Paul derrière « le conseil de l'Apôtre à son fidèle Disciple Timothée »¹⁵⁸ ou « L'Esprit Saint nous avertit par le

153 Compagnon, *La seconde main*, 78.

154 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 205.

155 Ibidem, 172.

156 Ibidem, 142.

157 Ibidem, 228.

158 Ibidem, 49.

grand Apôtre ». ¹⁵⁹ Quand Favre raconte comment il dut, malgré ses réticences à pratiquer une science à lui peu connue, soigner la femme d'un mandarin, il commence son récit par ces mots: « il nous fallut faire, *le médecin malgré nous* ». ¹⁶⁰ L'altérité de la séquence est soulignée par l'italique et le lecteur qui, sans cet appel du pied n'aurait peut-être pas reconnu l'allusion à la célèbre pièce de Molière, repère un nouveau volume dans la bibliothèque que Favre étale sous ses yeux.

C'est donc un double profit que l'auteur tire de ses citations: d'une part il peut se présenter comme un ecclésiastique cultivé, d'autre part il met le lecteur à ce même niveau de culture et crée un lien de connivence. Dès lors, quel lecteur irait contester cette image d'érudit ? Mauvais joueur, je propose d'examiner malgré tout de plus près le contenu de quelques emprunts. Les citations courtes, les plus nombreuses, ne présentent pas de grandes difficultés hormis quelques coquilles, peut-être dues à l'imprimeur. Quelques emprunts plus longs semblent en revanche avoir été traités un peu plus approximativement par Favre. C'est le cas des vers de Virgile qui closent la Lettre XIV: il cite « *Facilis descensus Averni:/Sed revocare superasque evadere ad auras./Hoc opus, hic labor est* » ¹⁶¹, ce qui fait tout à fait sens. Toutefois, le texte de l'*Énéide* donne: « *facilis descensus Averno / noctes atque dies patet atri ianua Ditis ; / sed revocare gradum superasque evadere ad auras, / hoc opus, hic labor est.* » ¹⁶² Le génitif auquel Favre décline *Averno*, au lieu du datif, et l'omission du complément de *evadere* n'empêchent pas la compréhension, mais ajoutés à la suppression du deuxième vers de Virgile, ils rendent la citation un peu négligée. Il en est de même de celle de saint Cyprien à la lettre XVIII ¹⁶³: Favre raccourcit le texte et en change un verbe, mais dans l'ensemble, le sens reste semblable à l'original. La condamnation des spectacles dans la Lettre XIII est l'occasion pour l'auteur de convoquer plusieurs docteurs de l'Église pour appuyer son avis. Dans le texte du *De spectaculis* de Tertullien, Favre découpe quelques séquences qu'il appond pour former deux citations, qui si elles ne

159 Ibidem, 242.

160 Ibidem, 111.

161 Ibidem, 214.

162 Virgile, *Énéide*, VI, 126-29 ; l'édition utilisée ne mentionne pas de variantes pour ce passage.

163 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 228, « *Sacerdos Dei Evangelium tenens, et Christi praecepta custodiens, occidi potest, non potest vinci.* » s. Cyprien, « *Epistola XII ad Cornelium Papam* », XVII, Migne, PL, 3, 825.

ressemblent plus vraiment au discours de Tertullien, vont dans la même direction quant à la condamnation des spectacles.¹⁶⁴ Les cas mentionnés ci-dessus prouvent que Favre peut faire montre d'une vaste culture ecclésiastique, sans que celle-ci soit forcément très rigoureuse: soit qu'il recopie un peu négligemment les textes, soit que ces derniers soient de mauvaises éditions, soit qu'il transforme volontairement ses emprunts.

Pour en finir avec les citations, on peut signaler encore brièvement la convocation par Favre de textes de ses adversaires. À plusieurs reprises, il en cite pour les contredire et les réfuter. Il en va ainsi du mémoire que les Franciscains adressent à la Propagande pour faire casser les décrets de Mgr de La Baume et que Favre discute point par point. Il fait suivre ces extraits de passages d'un livre qu'il avait condamné, *Instruction sur les Sacrements*, et qu'il qualifie sans plus d'explication de « ramas d'absurdités et d'histoires ridicules ». ¹⁶⁵ Si ces textes sont repris par Favre parce qu'ils sont censés contenir les errements qu'il combat, l'auteur cite aussi quelque textes jésuites qui ont pour lui la grande qualité de désavouer les agissements des membres de la Compagnie. C'est ainsi qu'il peut donner la description des spectacles par le P. Paz SJ, théologien jésuite contemporain:¹⁶⁶

Hinc (a) est quod in hac processione ita colunt Idolum, ut etiam comedias et ludos ad laetitiam agere videantur, hocque sine conducuntur musici, ut tum spiritus laudibus, tum jocosis, tum lepisi verbis, tum satyris in peragenda *Superstitiosa* servitate allecti omnes indesesso demorentur. Pag. 47 in resp. Ad 16 scripsit Pater Joannes Paz Soc. Jesu.¹⁶⁷

La mise en italique de « *Superstitiosa* » souligne davantage l'intérêt polémique pour Favre de citer un texte jésuite. Insistant, il continue alors son propos en rappelant que « Plusieurs Jésuites en ont parlé et en ont pensé ce que j'en pense surtout le R. Père de Rhodes dans son Histoire du Tonkin, *au chap. 29 pag. 106* ».

164 Ibidem, 180. Comparez avec *De spectaculis* de Tertullien, XVII, 1-3, éd. M. Turcan, Paris, Cerf, 1986, 238-40 et 142-44, 150-52, 282.

165 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 138.

166 Juan Antonio de Paz, *10.VII.1703 Ledesma (Espagne), SJ 6.I.1721, + 2.X.1779 Bologne (Italie), *DHCJ* III, 3068-69.

167 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 178.

Parmi les différents emprunts textuels de Favre, il faut encore faire une place à ce que l'on pourrait appeler les pièces jointes, c'est-à-dire les différents documents produits dans le contexte de la visite qui sont présentés dans le livre du proviseur. Le récit de Favre laisse lui-même entrevoir l'importance des archives qui renferment différentes pièces justificatives. On voit la contestation par le proviseur d'une lettre de Mgr de La Baume favorable aux Jésuites, qu'il aurait écrite au début de la visite, trompé par les missionnaires de la Compagnie.¹⁶⁸ C'est aussi le vol et la tentative de récupérer des papiers des archives de la visite par un allié des Jésuites et par le supérieur en personne. Un des premiers affrontements avec les Jésuites de Cochinchine concernait l'usage de faux par les Jésuites dans un mémoire qu'ils adressaient au visiteur.

Les *Lettres édifiantes et curieuses* contiennent une dizaine de ces pièces jointes. Favre donne parfois une référence précise relative aux actes de la visite remis à la Propagande ;¹⁶⁹ certains documents sont cités en entier, date et signature comprises, d'autres que partiellement ; la pièce peut être jointe dans le fil du texte ou l'auteur annonce qu'il la rapporte à la fin de sa lettre. À une exception près qu'on ne trouve qu'en langue latine, les documents en question sont tous proposés en français, soit en original, soit dans une traduction avouée par l'auteur, le plus souvent dans des versions bilingues ; parmi ces traductions, on pourrait relever celle des décrets du proviseur sur la discipline ecclésiastique que le livre ne donne qu'en français, alors que les originaux sont en latin. Ces efforts pour être bien entendu témoignent sans conteste de l'importance accordée par l'auteur à ces documents.

Importants en particulier sont les deux mémoires des missionnaires de Paris que Favre insère dans la neuvième lettre, d'une part par l'étendue du document (13 pages pour une lettre de 26) et d'autre part au vu de l'effet qu'il est censé produire. Ces deux mémoires sont la relation par les missionnaires français de l'histoire récente de la mission et des griefs qu'ils formulent à l'encontre des Jésuites. Favre les reproduit en entier, dans le fil du texte, après avoir décrit leur remise au visiteur. Il retranscrit également les actes d'authentification et la signature datée qu'il y apposa. Enfin, la citation de ces pièces est accompagnée de quelques notes de bas de page parfois très polémiques. Tant ces annotations que la signature de Favre exhibent le caractère étranger des deux morceaux qui

168 Ibidem, 224.

169 Ibidem, Lettre IX.

accusent les Jésuites. Tout l'intérêt pour Favre réside alors dans le fait que « le recours à la citation déplace une épreuve de vérité en une épreuve d'authenticité, une vérification. »¹⁷⁰ Pour A. Compagnon, c'est l'acte de citation qui est inspecté en premier lieu par le lecteur ; du moment que la citation renvoie à quelque chose, elle ne peut pas être contestée en tant que telle. Les signatures et autres attestations qui accompagnent l'emprunt ne peuvent que conduire à le faire déclarer authentique par un lecteur qui ne s'inquiète dès lors plus vraiment de la véracité de ce qui y est dit.

Ces pièces sont exhibées comme d'irréfutables documents d'archives. Ces (très) longues citations dénotent, sans conteste puisque tout est par écrit sous nos yeux, les textes cités ; cela suffit pour les authentifier sans qu'on se préoccupe dès lors de vérifier le contenu cité. Si l'on ajoute à cela les noms des prestigieuses autorités ecclésiastiques qui les parsèment, on comprend vite l'intérêt rhétorique de ces ajouts, tant pour l'ethos du Favre-auteur que du Favre-missionnaire.

Des attaques antijésuites à l'antijésuitisme

En reprenant le titre des *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères*, Favre marque d'entrée l'orientation de son ouvrage. Il explicite le caractère polémique de cette reprise dans la préface en affirmant que ces « belles épithètes » conviennent mieux à ses lettres qu'à « celles dont les PP. Jésuites régalaient annuellement le public ». ¹⁷¹ La relation de la visite se déroule ensuite au fil des reproches et attaques contre des membres de la Compagnie de Jésus.

J'aimerais maintenant m'intéresser à ces nombreuses accusations, en proposer des regroupements et les replacer dans le long terme du discours antijésuite. Pour cette dernière opération, j'utiliserai des textes célèbres qui ont précédé les *Lettres édifiantes et curieuses*, principalement *Le Catéchisme des Jésuites* (1602) d'Étienne Pasquier (1529-1615)¹⁷² et *Les Provinciales* (1656) de Blaise Pascal (1623-62)¹⁷³, ainsi que les travaux de Michel Le Roy, qui s'est intéressé à des textes antijésuites postérieurs à celui de Favre.¹⁷⁴

170 Compagnon, *La seconde main*, 88.

171 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, iv.

172 Pasquier, *Le Catéchisme des Jésuites*.

173 Pascal, *Les Provinciales*.

174 Le Roy, *Le mythe jésuite*.

Pour leurs détracteurs, ce qui caractérise avant tout les Jésuites, c'est le désir de pouvoir. Plus que les réformés dont l'avenir en France lui semble très compromis, Pasquier les craint « parce que leur police ne va qu'à l'établissement d'une tyrannie sur tous ». ¹⁷⁵ Pour Pascal, leur casuistique s'explique parce qu'ils croient « qu'il est utile et comme nécessaire au bien de la religion que leur crédit s'étende partout, et qu'ils gouvernent toutes les consciences. » ¹⁷⁶ Dans *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, R. Rémond montre la particularité de l'aversion pour les Jésuites et l'insistance des anticléricaux sur « le caractère spécifique, insolite de cette société qui n'a d'autre fin que sa propre domination ». ¹⁷⁷ Cherchant à mettre à jour les thèmes de la polémique antijésuite, l'historien cite un pamphlet de l'abbé Marcet de La Roche-Arnaud, *Mémoires d'un jeune jésuite, ou Conjuration de Mont-rouge, développée par des faits* (1828):

La seule religion qu'ils aient, est cette folle et singulière ambition de faire du monde entier un empire unique, soumis aux lois de leur général ; Rome serait la capitale de ce chimérique royaume. ¹⁷⁸

Placées dans la continuité de ces différents textes, les *Lettres édifiantes et curieuses* de l'abbé Favre présentent également le désir de pouvoir comme le moteur de l'action des Jésuites en Cochinchine. Tous les agissements des Jésuites visent à chasser les autres religieux de la mission. Il pointe du doigt le monopole auquel aspire la Compagnie jusque dans les reproches au sujet du luxe qui entoure ses membres: « Aussi à eux seuls leur convient-il de convertir les Gentils à l'humilité de l'Évangile par le faste et par les richesses. » ¹⁷⁹ Les plaintes contre tel prêtre cochinchinois ont pour but de le faire quitter sa paroisse, « parce que dit-on les Jésuites voulaient être seuls dans ces bonnes Provinces ». ¹⁸⁰ Cette volonté de puissance s'exerce en particulier contre les missionnaires de Paris, qui représentent une intolérable concurrence dans la mission et que les

¹⁷⁵ Pasquier, *Le Catéchisme des Jésuites*, 430.

¹⁷⁶ Pascal, *Cinquième Provinciale*, 330.

¹⁷⁷ Rémond, *L'anticléricalisme*, 81.

¹⁷⁸ Ibidem, 92.

¹⁷⁹ Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 242.

¹⁸⁰ Ibidem, 121.

Jésuites, avec leur allié le vicaire apostolique Mgr de Alexandris, entreprennent d'expulser de Cochinchine. Pour ce faire, ils bâtissent des églises concurrentes « uniquement pour usurper la chrétienté des Français »¹⁸¹ et touchent presque à leur but dans la capitale du royaume, puisqu'ils « étaient venus à bout de faire périr la plupart des Missionnaires Français, qui résidaient à Hué et d'en chasser le reste ». ¹⁸² Une autre concurrence que les Jésuites avides de pouvoir ne pourront tolérer est évidemment celle du visiteur apostolique ; et Favre d'expliquer par ce désir l'emprisonnement qui frappe Mgr de La Baume dès son arrivée en Cochinchine: « Ce sont Eux qui ont des Intérêts à la Cochinchine, Eux qui craignent toujours la visite d'un Commissaire Apostolique, à moins qu'il ne se livre à l'aveugle à leurs volontés. »¹⁸³

Pour satisfaire leur désir de pouvoir, les Jésuites usent de divers moyens que Favre stigmatise dans son texte. Les uns sont propres aux missions et sont la traduction polémique des points de divergences entre missionnaires. Le texte revient fréquemment sur les rites orientaux et autres accommodements que les Jésuites permettent aux fidèles, malgré leur caractère jugé idolâtre et la condamnation pontificale: ils approuvent entre autres les cérémonies des morts, tolèrent les comédies, ne défendent pas la graisse de cochon les jours maigres et accommodent même le sacrement du baptême. Naturellement, ils condamnent ceux qui rejettent ces pratiques et refusent de les confesser ; aux fidèles scrupuleux, ils proposent pour les sauver la célèbre restriction mentale décriée par Pascal dans sa *Cinquième Provinciale*.¹⁸⁴ Le but de ces accommodements est en premier lieu de ne pas froisser les peuples orientaux en s'opposant à leurs coutumes ; devant ceux qui sont accordés à une puissante courtisane, à la vie peu vertueuse et aux pratiques peu orthodoxes, Favre commente: « elle aura sans doute trouvé à Hué quelque Directeur commode pendant qu'elle brillait à la Cour ; comme il n'arrive que trop en Europe. »¹⁸⁵ La tolérance et les accommodements servent là à se ménager un appui important ; à l'inverse, l'auteur rapporte les déclarations des

181 Ibidem, 120.

182 Ibidem, 131.

183 Ibidem, 21.

184 Pascal, *Cinquième Provinciale*, 627.

185 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 57.

Jésuites devant la fermeté d'un mandarin chrétien à refuser les rites orientaux: « manque de *prudence*, et de *conduite*, au dire de certains missionnaires, qui prétendent *que ce Prince aurait pu ménager sa fortune pour la plus grande gloire de Dieu.* »¹⁸⁶ C'est évidemment « pour la plus grande gloire de la Compagnie » que nous invite à lire Favre, pour qui les pratiques des Jésuites n'ont d'autre but que d'accroître le nombre de leurs ouailles et *in fine* leur propre puissance.

Comme pour la question des rites, l'utilisation poussée par ces missionnaires des « moyens humains » vise d'abord l'avantage de la Compagnie et, aux Jésuites trop soucieux de leur avancement et de leur apparence dans la bonne société orientale, Mgr de La Baume et son proviseur rappellent que « ces affectations mondaines, sont honteuses pour des Missionnaires qui doivent annoncer un Jésus crucifié. »¹⁸⁷ La fonction de « garde des chiens du roi » qu'un Franciscain allié des Jésuites utilise pour se soustraire aux ordres du visiteur est décriée comme indigne de la robe de saint François et lorsque Mgr de La Baume malade se voit imposer une meute hurlante à garder, il refuse en arguant n'être pas venu pour garder des chiens, mais pour instruire des peuples. Il rappelle de même au Jésuite Mathématicien qui refuse d'obéir à sa convocation que

l'évangile doit être l'unique mathématique d'un Jésuite Missionnaire ; que les affaires de l'Eglise et du Roi des Rois devaient prévaloir dans l'esprit d'un bon chrétien, à tous les intérêts du siècle.¹⁸⁸

L'auteur ne se prive pas de souligner, non sans ironie, le contraste entre les efforts des Jésuites pour se rendre utiles aux puissants orientaux et les œuvres pieuses des missionnaires:

je ne me souciais pas beaucoup que le public sût mon ignorance dans l'art de deviner une éclipse, d'allumer des feux d'artifices, de dresser des lits à ressorts pour les Concubines, d'inventer des abreuvoirs commodes pour les chiens, et de fabriquer d'autres machines, dont les Pères de la Compagnie se font un si grand honneur en ce Pays-là, je me faisais gloire de ne savoir et de ne pratiquer d'autre profession que celle de Missionnaire de J. C. et de Ministre fidèle du St. Siècle.¹⁸⁹

186 Ibidem, 60.

187 Ibidem, 130.

188 Ibidem, 152.

189 Ibidem, 175.

Ce commentaire répond à des attaques que Favre dit avoir reçues, après qu'on s'est aperçu de sa bonne intelligence avec un mandarin ministre, parce que « les Jésuites s'imaginaient que je visais quelque dignité de Mathématique comme eux ». ¹⁹⁰ Pour Favre, les « moyens humains », dépourvus de finalité apostolique, procurent donc des places et un pouvoir que les Jésuites craignent de perdre.

Un autre point de divergence entre la Compagnie et les missionnaires de Paris que Favre peut présenter sous la même optique est celui de la place du clergé indigène dans la mission. À la grande colère du visiteur, le supérieur des Jésuites de Cochinchine avait fait appel contre le développement par les missionnaires français d'un séminaire destiné aux indigènes. L'auteur rapporte plusieurs exemples des rapports des Jésuites avec les clercs cochinchinois: désaveu de l'ordination d'un prêtre, expulsion et suspension d'un vieux missionnaire, opposition à un établissement pieux. Lors de son retour, le proviseur fait la rencontre d'un Franciscain qui lui apprend que les Jésuites de Pékin ne s'investissent que très peu dans l'éducation des Orientaux. Favre commente à son correspondant: « Ce n'est pas que les Chinois ne soient pas capables d'apprendre tout ce qu'on leur enseigne ; mais la Société a ses raisons pour ne pas les rendre si savants. » ¹⁹¹ Ces raisons sont bien évidemment la volonté de maintenir les peuples dans une ignorance qui garantisse leur soumission ; incapables d'en dénoncer les errements, les fidèles n'ont d'autre choix que de suivre aveuglément le « Jésuite à l'éteignoir ». ¹⁹²

En dehors de ces moyens spécifiques aux missions, le discours antijésuite relève d'autres expédients plus généraux dont se servirait la Compagnie, et que l'on retrouve dans le texte de Favre. Pasquier expliquait déjà, en citant et traduisant un poème latin de Turnèbe, que l'accumulation de richesses donnait aux Jésuites les moyens de leurs ambitions. ¹⁹³ En Cochinchine, les trésors de la Société s'accroissent par le commerce de drogues « qu'ils vendent à un prix exorbitant, quoiqu'elles ne soient bonnes à rien. » ¹⁹⁴ Quand l'auteur écrit que les dévotes de l'établissement auquel s'opposent

190 Ibidem.

191 Ibidem, 216.

192 Sur cette image topique du Jésuite obscurantiste, voir Le Roy, *Le mythe jésuite*, 164-74.

193 Pasquier, *Le Cathéchisme des Jésuites*, 257-60.

194 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 130.

les Jésuites « enseigneront *gratis* la doctrine chrétienne », ¹⁹⁵ ne sous-entend-il pas que la gratuité n'est pas une pratique courante pour ses adversaires ? Une des démonstrations de la rapacité jésuite relève en particulier des lieux communs de la littérature antijésuite: la captation d'héritage a donné lieu à de nombreux pamphlets et libelles contre la Compagnie. ¹⁹⁶ Dans les *Lettres édifiantes et curieuses*, c'est le chirurgien de la visite qui en est victime. ¹⁹⁷ Ayant été débauché par les Jésuites, il se réfugie dans leur maison où il est pressé de signer un testament olographe par lequel il dépossède sa famille en faveur de la Compagnie. De retour auprès du visiteur, il fit un nouveau testament, que les Jésuites découvrirent à sa mort et que Favre remit à sa famille en Europe ; le proviseur se charge aussi des prières pour le mort, que les Jésuites déshérités ne jugent dès lors plus indispensables. Cette rapacité permet aux Jésuites de proposer leurs trésors au proviseur pour qu'il s'engage dans leurs intérêts, conformément à l'idée que la finalité n'est pas l'enrichissement en soi, mais le pouvoir: « l'or est subordonné au noir. » ¹⁹⁸

La tentative des Jésuites d'acheter le proviseur renvoie aussi à un autre stratagème utilisé par la Compagnie pour arriver à ses fins. Devant les difficultés qu'elle rencontre pour asseoir sa domination, elle n'hésite pas à s'allier d'autres religieux, mais aussi des laïcs, qu'elle pourra faire servir ses intérêts. Nombreux seront donc ceux que les Jésuites vont suborner dans la mission de Cochinchine. Favre affirme que lors de l'escale à Macao, le gouverneur portugais de la colonie, « trop étroitement uni avec les Jésuites pour ne pas faire aveuglément tout ce qu'ils veulent » ¹⁹⁹ a suivi leurs ordres en tentant d'emprisonner l'envoyé de Rome. Le cuisinier de Mgr de La Baume, le seul capable de lui préparer ses potions médicinales, est débauché, de même que le chirurgien, séduit « par argent et par des promesses immenses », va s'installer chez les Jésuites en emportant la pharmacie du visiteur. ²⁰⁰ Parmi les ecclésiastiques à la solde des Jésuites, on trouve le procureur de la Propagande, qui

195 Ibidem, 131. L'italique est original, pour mettre en évidence le sens [gratuité] ou l'origine latine – le *Dictionnaire de l'Académie* de 1762 mentionne le mot, en précisant l'emprunt au latin – ? Je penche toutefois pour la première solution.

196 Voir Le Roy, *Le mythe jésuite*, 128-30.

197 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 191-92, 195-96, 220.

198 Le Roy, *Le mythe jésuite*, 131.

199 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 21.

200 Ibidem, 148.

retient le courrier et les provisions dus à la visite, et le Père Jérôme, Franciscain, qui s'en va consulter les Jésuites lorsqu'il prétend s'en référer à ses supérieurs. Plus généralement, la Compagnie a à sa solde tous les Récollets de cette mission qui « ne s'établirent à la Cochinchine que par le moyen des Jésuites qui voulaient se servir d'eux, pour discréditer et chasser les Missionnaires Français s'ils avaient pu. »²⁰¹ À Rome, c'est animés par les Jésuites, qui entraînent avec eux un cardinal, que les Franciscains font appel des décrets de Mgr de La Baume. Ces associations, semblables à « la faction contre le Cardinal de Tournon »²⁰² forment le « parti des Jésuites ».²⁰³

Outre par l'argent et les honneurs, les Jésuites font entrer les particuliers dans leurs vues par la direction de conscience. Pascal avait montré dans sa *Septième Provinciale* le pouvoir étendu dont jouissaient les « confesseurs des juges ».²⁰⁴ C'est un directeur de conscience qui permet aux Cochinchinois de pratiquer les rites orientaux malgré la bulle *Ex illa die*, en leur disant que le missionnaire de Paris « ne sait pas expliquer la Bulle ».²⁰⁵ Alors que le procureur des Récollets entendait rendre au proviseur des documents qui lui avaient été pris, son directeur, un Jésuite, le persuade que ce serait un péché mortel et lui commande de retenir les documents. Stigmatisée par ses adversaires comme le principal levier de son pouvoir,²⁰⁶ la direction de conscience permet à la Compagnie de s'allier le concours de forces considérables. Favre livre une note sans détour quant à ces pratiques qui font des Jésuites un ordre de suborneurs. Il annote l'appel des Franciscains, qui contestent la répartition des provinces et accusent le visiteur de violences et de calomnies:

Les Jésuites tâchent ordinairement de se servir de quelque Religieux des autres Corps, pour mieux réussir dans les manœuvres d'éclat, où ils n'oseraient trop se montrer. On peut en particulier le remarquer dans les Mémoires du P. Norbert.²⁰⁷

201 Ibidem, 227.

202 Ibidem, 216.

203 Ibidem, 34. Sur le sens très mal connoté de ce terme, Maire, « Quelques mots piégés », 11-2.

204 Pascal, *Septième Provinciale*, 364-65.

205 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 31.

206 Le Roy, *Le mythe jésuite*, 149-50.

207 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 101.

Caractéristique propre à la Compagnie de Jésus, la subordination d'autres religieux ainsi que de laïcs est pour les Jésuites un redoutable et redouté moyen de parvenir.

Plus généralement, le Jésuite est un politique riche en ruses et manœuvres: « Une perfidie plus que Punique [...] En la Secte des Jesuites il n'y a rien si certain que l'incertain ». ²⁰⁸ Alors qu'il avait relevé les « belles apparences » de l'accueil des Jésuites à l'arrivée du visiteur à Macao, Favre se demande « si ces beaux dehors sont l'effet d'une amitié et d'un respect sincères, ou s'ils ne sont que politiques et déguisement. » ²⁰⁹ Question rhétorique à laquelle répond toute une tradition antijésuite. ²¹⁰

Passés maîtres dans l'art du complot, ²¹¹ les Jésuites ne reculent devant rien pour faire taire leurs détracteurs ; en Cochinchine, Favre les montre allant jusqu'à l'assassinat. L'auteur rapporte une première tentative, infructueuse, par « des assassins, qui étaient sans doute bien payés ». ²¹² La mort du visiteur, Favre l'attribue aux manœuvres des Jésuites: malade, Mgr de La Baume est privé de son cuisinier comme de son chirurgien que lui débauchent les Jésuites et accablé d'une meute de chiens qu'ils lui confient. Très affaibli, le visiteur tente de régler l'affaire de Flory à l'amiable, mais les Jésuites répondent « en disant ces paroles affreuses, *nous vous enterrerons vous et toute votre suite, plutôt que M. de Flory* ». ²¹³ Dans la Lettre XVIII, l'auteur rapporte l'échange, entre lui-même et un prélat romain. Ce dernier lui demande s'il ne craint pas pour sa vie et si les rumeurs sur la mort de Mgr d'Halicarnasse sont fondées. Après avoir assuré que mourir des mains des Jésuites ne l'effraye pas et que « leur doctrine est formelle là-dessus », Favre répond à la seconde question:

mais je n'oserois pas dire tout cru, que les Jésuites lui eussent fait passer le goût du pain ; parce que je n'en ai pas les preuves, et je ne veux rien hasarder en l'air, les soupçons en pareils cas ne doivent pas suffire: tout ce que je puis dire, c'est que ces gens-là emploient tout

208 Pasquier, *Le Cathéchisme des Jésuites*, 441.

209 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 43.

210 Le Roy, *Le mythe jésuite*, 190-99.

211 Voir Le Roy, *Le mythe jésuite*, 145-48.

212 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 65.

213 Ibidem, 151.

ce qu'il y a de plus violent pour se défaire de ceux qui s'opposent à leurs volontés, qu'au grand jour du Seigneur, nous verrons bien des abominations, que Dieu seul peut révéler sans les craindre. »²¹⁴

Épanorthose efficace, puisque les précautions que prend Favre n'altèrent en rien une allégation que le caractère topique de l'accusation d'assassinat portée contre les Jésuites vient soutenir.²¹⁵

Si l'auteur affirme ne pas vouloir accuser sans preuve, c'est pour éviter un autre expédient malhonnête dont les Jésuites se servent: la calomnie. La *Quinzième Provinciale* exposait le cas du RP Alby, qui retira ses accusations d'impiété et d'hérésie contre M. Puys « seulement parce que, connaissant que son intention n'a pas été d'attaquer votre Compagnie, il n'y a plus rien qui l'empêche de le tenir pour catholique. »²¹⁶ Dans les *Lettres édifiantes et curieuses*, Favre se dit fréquemment calomnié par les Jésuites et répond parfois, à l'adresse de son correspondant, à quelques-unes de leurs attaques. Mgr de La Baume est également victime de médisances: on le dit condamné à être enfermé au château Saint-Ange, mort ou excommunié. Il risque même sa vie lorsque les Jésuites l'accusent devant le roi de perturber l'ordre public ; et Favre de rappeler: « Nous savions qu'une pareille calomnie avoit causé la prison et la mort du grand Cardinal de Tournon dans la Chine. »²¹⁷ La calomnie jésuite s'exerce aussi dans leurs écrits: les libelles « marqués au coin de la Société » et, dans un registre un peu différent, les *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères*. Ces pratiques sont si propres à la Compagnie et à ses alliés que Favre écrit, au sujet de l'appel du franciscain Molina contre les décrets de répartition: « je suis surpris qu'il n'ait pas dit que les Cardinaux qui ont confirmé les Décrets du Visiteur sont tous agrégés au même Séminaire [des Missions étrangères de Paris] ». ²¹⁸

Parmi les accusations que Favre dit avoir essuyées de la part des Jésuites, celle, très fréquemment rapportée, de jansénisme mérite qu'on s'y arrête. Il faut rappeler avec C. Maire que la querelle du jansénisme au XVIII^e siècle, ne s'est pas tant déployée sur les controverses doctrinales du siècle précédent, que sur leur mémoire

214 Ibidem, 239.

215 Voir Le Roy, *Le mythe jésuite*, 136.

216 Pascal, *Quinzième Provinciale*, 527.

217 Ibidem, 62.

218 Ibidem, 229.

et leur souvenir.²¹⁹ L'historienne démontre ailleurs que l'étiquette « janséniste » était, au XVIII^e siècle, revendiquée par « ceux qui entendent « faire tige avec les Solitaires et les religieuses ».²²⁰ Or, pour Favre, qui s'abstient de toutes discussions doctrinales, le jansénisme n'a rien d'un courant à défendre et les exemples sont nombreux où l'on voit qu'il le comprend comme une accusation grave. Après l'examen par le visiteur de la doctrine d'un Cochinchinois parfaitement orthodoxe, il fait une comparaison éloquente: « il ne put découvrir en lui qu'une simplicité pleine de soumission: il ne savait pas plus, ce que c'est que le Jansénisme, que l'Alcoran. »²²¹ Dans la même idée, l'auteur rejette l'amalgame entre Français et jansénistes, comme le montre cet échange entre le procureur des Jésuites et le missionnaire de Paris Bennetat:

ce sont des rebelles, des cœurs endurcis ; il est d'autant plus impossible de les convertir, qu'ils font les savants, et qu'ils sont Jansénistes, comme M. de Flory, et tous les autres Français. Cette comparaison engagea M. Bennetat Missionnaire Français à répliquer au Jésuite, eh quoi, croyez-vous, mon R. Père, que M. le Visiteur ne connaisse pas les Jansénistes et les Français, et qu'il ne distingue pas les uns des autres ? Si on est Jansénistes, parce qu'on ne suit pas vos maximes, les Dominicains, les Augustins, tous les Ordres Religieux seront donc Jansénistes.²²²

En plus d'éclairer la position de Favre face au jansénisme, ce long extrait à l'intérêt de montrer ce qu'il veut faire entendre à son lecteur par cette accusation tant de fois rapportée dans son texte. En effet, s'il est un propos calomnieux que Favre attribue aux Jésuites, c'est bien l'accusation de jansénisme. Il les soupçonne même de ne pas vouloir en épargner Benoît XIV (1740-58) quand il promulgue la bulle *Ex quo singulari*: « Cette Bulle a été fort applaudie ici, où certains gens disent ; que le Pape va devenir Janséniste, puisqu'il a condamné les Jésuites. »²²³ Plus généralement, l'auteur explique que tous ceux qui ne se plient pas aux volontés des Jésuites, « tantôt

219 Maire, *De la cause de Dieu*, introduction et spécialement 40-41.

220 Maire, « Quelques mots piégés », 10-11.

221 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 59.

222 Ibidem, 34.

223 Ibidem, 220.

ils les traitent de Calvinistes, quelquefois de Luthériens, presque toujours de Jansénistes ».²²⁴ Le phénomène lui semble si évident qu'il peut en rire lorsqu'il parle d'un chrétien cochinchinois: « je doute que les Jésuites en fassent un Saint ; car à leur dire, il aime trop les Français ; par conséquent il sera au moins un peu Janséniste. »²²⁵ Alors que l'accusation de jansénisme, que lui-même reconnaît comme une faute, reste chez Favre une calomnie, d'autres iront plus loin dans le machiavélisme qu'ils attribuent aux Jésuites. Le Roy cite un libelle de 1828 qui décrit le jansénisme comme suit:

une hérésie indéfinissable qui fut imaginée par les Jésuites pour faire diversion au soulèvement général que causaient leurs innovations sur la grâce, leurs entreprises contre la juridiction des pasteurs, et le relâchement de leurs casuistes touchant la morale.²²⁶

Bien que ce lieu du discours antijésuite ne se trouve pas tel quel dans les *Lettres édifiantes et curieuses*, le texte de Favre ressort indéniablement des matériaux avec lequel il est construit.

Maintenant qu'ont été exposées leurs motivations et actions selon l'abbé Favre, on peut observer quelques traits de l'image des Jésuites qui se dégage de son livre. À plusieurs reprises, Favre montre des Jésuites qui perdent leur calme, injurieux et transportés de fureur. L'accueil que reçoit le proviseur dans une paroisse « excita dans l'âme des Jésuites une jalousie démesurée. »²²⁷ Le supérieur des Jésuites est tenu pour « un homme passionné, vindicatif, et pour un ivrogne ».²²⁸ Loin de la contenance propre aux ecclésiastiques, les Jésuites cèdent souvent à leurs passions. On les voit « agir avec tant de passion, qu'[on] ne peut plus avoir confiance en Eux. »²²⁹ En revanche, ils se montrent très peu compatissants envers un chrétien cochinchinois persécuté et méprisent les larmes de pitié du visiteur comme un trait de faiblesse. À la mort de Mgr de La Baume, ils sont les seuls à ne pas prendre part à la douleur publique et refusent d'assister à l'office des morts. Quand l'auteur,

224 Ibidem, 64.

225 Ibidem, 214.

226 Le Roy, *Le mythe jésuite*, 340.

227 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 64.

228 Ibidem, 129.

229 Ibidem, 32.

dans sa dernière lettre, répond à un de leurs libelles, il stigmatise la violence de la réaction de ceux « qui ont toujours la charité de punir au centuple. »²³⁰ En plus d'être peu marqués par la charité, les Jésuites de Cochinchine, pour ne pas déroger à la tradition de la littérature antijésuite,²³¹ prennent quelques libertés avec les règles morales. Favre se scandalise de voir un Jésuite « jour et nuit avec cette jeune Veuve, sa compagne inséparable, sous le même toit, dans la même barque, dans le même bain, et quelquefois dans les mêmes habits. »²³² Ces dérèglements moraux sont permis par leur casuistique, que Pascal avait mis en accusation tout au long des *Provinciales*. Les confesseurs que les Jésuites de Cochinchine entendent faire agréer par le visiteur sont de ceux que dénonçait Pascal:

mon Confrère n'a point l'esprit embrouillé de tous ces fatras de Théologie, qui est assez inutile dans ce pays: mais il sait l'essentiel, c'est un casuiste excellent et cela suffit parmi nous.²³³

Et de la même manière que le jeune provincial se faisait renvoyer à un ouvrage jésuite où il trouverait « un bel exemple de la manière d'interpréter favorablement les bulles »,²³⁴ un confesseur de la Compagnie explique aux Cochinchinois que l'interdiction des cérémonies superstitieuses relève d'une mauvaise exégèse de la bulle *Ex illa die* par les missionnaires de Paris.

Sur un plan plus ecclésiologique, l'auteur, qui, nous l'avons vu, a souvent répété son attachement et sa soumission à Rome, est de ceux pour qui la Compagnie représente un danger direct pour le Saint-Siège. Mgr de La Baume prévient « que les Jésuites ne doivent pas se jouer de Rome, et de son Légat par un tissu de fourberies et de mensonges », mais constate que, malgré tout, il faut « les tolérer, puisque Rome les souffre. »²³⁵ Refus d'appliquer les bulles, insoumission au visiteur, vol des lettres apostoliques: le pape n'ignore pas les « persécutions qu'ils ont fait souffrir à

230 Ibidem, 250.

231 Voir Le Roy, *Le mythe jésuite*, 155 sq.

232 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 129.

233 Ibidem, 139.

234 Pascal, *Provinciales*, 351.

235 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, p. 97. L'italique est de Favre.

tous les Légats du St. Siège »²³⁶ et l'auteur espère fermement qu'il remédiera à ces maux. Dans une longue tirade où il dénonce leur désobéissance et leur hypocrisie vis-à-vis de Rome, « toujours dans [leur] bouche, et jamais dans [leur] cœur »,²³⁷ Favre réaffirme sa soumission au pape et se place sous son autorité en citant la *Delegatio provisoris* contenant le bref de Clément XII (r. 1730-40). Alors que le discours antijésuite postérieur nous habituera un peu plus à voir les Jésuites comme les zéloteurs de l'ultramontanisme, une tradition bien établie depuis Pasquier les dénonçait comme « la ruine de la Papauté, sous l'autorité de la Papauté ».²³⁸

Dans ce tableau des plus sombres, Favre peint une exception parmi les Jésuites qu'il rencontre. Ce missionnaire jésuite, « qui agit avec toute la sincérité d'un homme de bien »,²³⁹ refuse d'entrer dans les manœuvres de ses confrères avides de pouvoir et défend à ses ouailles d'assister aux spectacles. Ce cas n'est cependant pas sans rappeler l'histoire de Lot, tant l'auteur pousse explicitement et à de nombreuses reprises la généralisation de ses accusations à toute la Compagnie. Les membres de la Compagnie sont si fondamentalement pervers que l'auteur conteste même leur appartenance à la chrétienté :

je me suis appliqué surtout à la conversion des Jésuites et je vous avoue que quelque zèle que j'ai eu pour cela, il ne m'a pas été possible d'en convertir un seul: au contraire ils m'ont paru toujours plus éloignés de la voie de la vérité et de la paix.²⁴⁰

Imperméables aux efforts missionnaires du proviseur, les Jésuites sont assimilés aux célèbres ennemis de l'Église: un « pieux prélat » que Favre dit avoir rencontré à Rome, après ses récits, s'exclame, comme beaucoup le feront, que les Jésuites surpassent les Templiers dans les « excès si contraires aux lois divines et humaines ».²⁴¹ Pour finir, on peut renvoyer à la liste des méfaits jésuites que

236 Ibidem, 221.

237 Ibidem, 165.

238 Pasquier, *Le Catéchisme des Jésuites*, 456. Voir sur ce thème tout le chapitre XXVIII de la troisième partie du *Catéchisme des Jésuites*.

239 Favre, *Lettres édifiantes et curieuses*, 137.

240 Ibidem, 246.

241 Ibidem, 238. Sur la comparaison entre Jésuites et Templiers, voir Le Roy, *Le mythe jésuite*, 245-249.

Favre dresse pour ce « pieux prélat ». Les quatorze premiers points de la liste concernent plus ou moins directement les missions d'Extrême-Orient. En revanche, certains éléments du quinzième et dernier point sont plus difficiles à mettre en relation avec la visite apostolique de Cochinchine ou avec un quelconque autre problème missionnaire:

*15°. Ce sont les Jésuites qui n'épargnent pas même les Têtes Couronnées et leurs sujets qu'ils veulent perdre ; qui débitent malicieusement que le Roi de France est Cousin du Grand-Turc, qu'il n'a agrandi ses Etats que par des pirateries, qu'il vaut mieux favoriser le Diable que les Français, que le Roi de Sardaigne n'avait ni foi, ni loi, que ses Etats dépérissent à vue d'œil depuis qu'il a usurpé les collèges de la Société, que l'Empereur Charles VI avait toujours été le Protecteur des Hérétiques, et que ses Filles feraient encore pis ; que Clément XII était encore plus aveugle d'esprit que de corps etc.*²⁴²

La première partie du point renvoie à la traditionnelle accusation de régicide et la seconde à celle de calomnie, longuement exemplifiée avec des cas peu en rapport avec le reste des *Lettres édifiantes et curieuses*, hormis l'attaque contre les Français et contre Clément XII (r. 1730-40) qui avait envoyé Mgr de La Baume.²⁴³

Conclusion

Les *Lettres édifiantes et curieuses* ont eu une existence mouvementée. Après leur mise à l'Index, leur auteur engagea un long combat contre l'évêque de Lausanne, fervent soutien des Jésuites,²⁴⁴ qui n'empêchera pas une seconde édition en 1753 et plusieurs autres publications relatives à l'affaire.²⁴⁵

L'ouvrage que l'abbé Favre publie est un texte au goût du jour, qui roule sur deux genres littéraires en plein essor: l'épistolaire et le récit de voyage. Indiscutablement polémique, le livre renvoie une image idéale de son auteur qui peut alors faire feu de tout

²⁴² Ibidem, 238.

²⁴³ Il est fait allusion à l'expulsion par Victor-Amédée II des Jésuites du collège de Chambéry en 1729 et au mariage de Charles VI avec une protestante. Quant à Clément XII, il fut frappé de cécité dès 1732.

²⁴⁴ Sur cette querelle, voir le dossier AEvF, I/16 Echallens, Abbé Pierre-François Favre, 1-41.

²⁴⁵ Favre, *Mémoire apologétique* (1747) ; Favre, *Continuation du Mémoire apologétique* ; Favre, Premier [-Second] mémoire apologétique (1753).

bois contre ses adversaires. Si les attaques antijésuites partent de l'expérience cochinchinoise de l'auteur, le travail littéraire de Favre leur donne vite un caractère plus général qui vise l'ensemble de la Compagnie, tant par la solidarité qu'il entend démontrer entre tous ses membres que par l'utilisation d'un discours topique qui place le texte dans la tradition de la littérature antijésuite.

Ces lieux communs de l'antijésuitisme, qui ressortent de la fonction de distorsion que P. Ricœur, à la suite du jeune Marx, reconnaît comme spécifique aux idéologies,²⁴⁶ ne laissent pas de doute sur le caractère des *Lettres édifiantes et curieuses*: il apparaît clairement que le livre de l'abbé Favre déborde le cadre de la visite apostolique en Cochinchine et participe de ce que C.E. O'Neill a d'une manière assez restrictive défini comme de l'antijésuitisme.

Enfin, l'existence de cet antijésuitisme issu des missions étrangères est confirmée par d'autres textes qui restent à étudier et dont deux semblent former un petit réseau avec les *Lettres édifiantes et curieuses*. Fréquemment mentionné par Favre qui annexe à son œuvre une de ses lettres, le Père Norbert de Bar-le-Duc²⁴⁷ publie dès 1742 ses *Mémoires* sur les missions des Indes orientales et y consacre une vingtaine de pages à la visite de la Cochinchine et aux démêlés de Favre avec les Jésuites.²⁴⁸ Fribourgeois installé à Paris, Michel Villermaulaz,²⁴⁹ connu sous le nom de Villermaules (ou Villers) publie entre 1732 et 1742 les sept volumes de ses *Anecdotes sur l'état de la religion dans la Chine*²⁵⁰ à partir de documents des archives de la Propagande auxquelles il peut avoir accès par l'entremise de François de Montigny, procureur des Missions étrangères de Paris à Rome. Les *Nouvelles ecclésiastiques* affirment qu'il avait écrit, sans succès, à l'évêque de Lausanne en faveur de Favre.²⁵¹ Le Père Norbert semble quant à lui au moins avoir eu connaissance des ouvrages de Villermaules, puisqu'il le cite dans un texte sur la querelle des rites chinois.²⁵²

246 Ricœur, *L'idéologie et l'utopie*, ch. 2-6.

247 Raoul, « Norbert de Bar-le-Duc », ainsi que Husson, « Le P. Norbert de Bar-le-Duc, capucin ».

248 Norbert, *Mémoires historiques*, partie III, 4-22.

249 *Nouvelles ecclésiastiques*, 17 juillet 1759 ; Picot, « Villermaules ».

250 Villermaules, *Anecdotes sur l'état de la religion dans la Chine*.

251 *Nouvelles ecclésiastiques*, 12 juillet 1759.

252 Norbert, *Mémoires utiles et nécessaires*.

Résumé

Cet article s'intéresse à la publication antijésuite d'un missionnaire suisse du XVIII^e siècle de retour dans une Europe où la Compagnie de Jésus est attaquée sur ses activités en Extrême-Orient. Il s'agit non pas d'étudier les démêlés des différents acteurs de la mission cochinchinoise, mais de montrer comment ce texte, tout en gardant des caractéristiques propres à son origine missionnaire, s'extrait du contexte des missions orientales pour s'inscrire dans un discours antijésuite de longue durée.

Zusammenfassung

Dieser Beitrag befasst sich mit einem Buch eines schweizerischen Missionars, der nach Europa zurückkehrte, als die Gesellschaft Jesu bezüglich ihrer Tätigkeit im fernen Orient heftig kritisiert wurde. Nicht die Geschichte der vietnamesischen Mission steht im Fokus, sondern ihre Darstellung. Es wird der Frage nachgegangen, inwieweit sich der Text von seinem Kontext entfernt, um sich in die Langzeitdebatte des Antijesuitismus einzuschreiben.

Summary

This article focuses on an anti-Jesuit publication written by the eighteenth-century Swiss missionary, Abbé Pierre-François Favre, who had returned from Cochinchina (within present-day Vietnam) to a Europe where the Society of Jesus was being attacked over its activities in the Far East. This essay analyses not so much the disputes and various protagonists from the Cochinchinoise mission as much as how Favre's text — whilst retaining characteristics specific to its missionary origin — drew on the context of the Eastern missions with a view to contributing to the long-standing anti-Jesuit polemic literature of the period.

Bibliographie

Sources manuscrites

- Chavannes-près-Renens, Archives cantonales vaudoises (ACV)
 Fribourg, Archives de l'État de Fribourg (AEF)
 Fribourg, Archives de l'Évêché de Lausanne, Genève et Fribourg (AEvF)
 Fribourg, Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCUF)
 Roma, Archivio Storico di Propaganda Fide (ASPF)

Sources imprimées

- Aubert de La Chesnaye Desbois F.-A., *Dictionnaire raisonné et universel des animaux*, Paris, 1759
 Charlevoix P.-F.-X., *Histoire et description générale de la Nouvelle France, avec le Journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, Paris, 1744
 Cyprien, « Epistola XII ad Cornelium Papam », XVII, Migne, *Patrologia Latina*, 3, col. 825
 Favre P.-F., *Lettres édifiantes et curieuses sur la visite apostolique de M. de La Baume, évêque d'Halicarnasse en Cochinchine, en l'année 1740*, Venise [Neuchâtel], 1746
 _____. *Mémoire apologétique, appelant des sentences de l'évêque de Lausanne*, Avignon, 1747
 _____. *Continuation du Mémoire apologétique pour Messire Pierre François Favre: appelant des sentences de Mr. l'évêque de Lausanne*, Avignon, 1752
 _____. *Premier [-Second] mémoire apologétique pour Messire Pierre-François Favre, Prêtre, Protonotaire Apostolique ; Et ci-devant Subdélégué du Saint-Siège à la Cochinchine, etc. Appelant des Sentences de M. l'Evêque de Lausanne. Pour servir de suite aux Lettres édifiantes et curieuses*, Tome troisième, Avignon, 1753
 Lambertini P. [Benoît XIV], *Correspondance de Benoît XIV*, éd. E. de Heeckeren, Paris, Plon, 1912
 Norbert (Père) [C. Parisot], *Mémoires utiles et nécessaires, tristes et consolants, sur les missions des Indes Orientales, dressés sur l'ordre des Supérieurs, et sur l'instance des capucins missionnaires aux Indes par le R.P. Norbert de Bar-le-Duc, Capucin Missionnaire Apostolique des Indes*, Lucques, de l'imprimerie d'A. Rossi, 1742

- _____. *Mémoires historiques présentés au Souverain Pontife Benoît XIV sur les missions des Indes orientales, où l'on voit que les PP. Capucins Missionnaires ont eu raison de se séparer de communion des RR.PP. Missionnaires Jésuites qui ont refusé de se soumettre au Décret de M. le Cardinal de Tournon Légat du S. Siège, contre les Rites Malabares*, t. III, Lucques [Avignon ?], Justini et Salani, 1744
- Pascal B., *Les Provinciales*, éd. Cognet L.-Ferreyrolles G. et Selliers P., Paris, Garnier-Librairie Générale Française, 1992-2004
- Pasquier É., *Le catéchisme des Jésuites*, éd., Sutto C., Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1982
- Patouillet P., *Seconde lettre à M. l'Evêque de ... sur le livre du P. Norbert*, 1745
- Rhodes A. de, *Voyages et missions du Père Alexandre de Rhodes de la Compagnie de Jésus en la Chine et autres royaumes de l'Orient*, Paris, Julien, Lanier et Cie, 1854
- Tertullien, *De spectaculis*, XVII, 1-3, éd. M. Turcan, Paris, Cerf, 1986
- Villermailles M., *Anecdotes sur l'état de la religion dans la Chine, Paris, Aux dépens de la Société*, 7 vol., 1732-1742
- Virgile, *Enéide*, VI, 126-9, éd. J. Perret, Paris, Belles Lettres, 1982
- Archives des Missions étrangères de Paris, éditées par Launay A., *Archives des Missions étrangères. Histoire de la Mission de Cochinchine. Documents historiques (1728-1771)*, Paris, Société des Missions étrangères/Les Indes savantes, 1924/2000 (AMEP)
- Nouvelles Ecclésiastiques ou mémoires pour servir à l'histoire de la constitution Unigenitus*, 1746-1748

Littérature secondaire

- Auber R., « La Baume », dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. XXIX, Paris, Letouzey et Ané, 2007, col. 1089-90
- Berthiaume P., *L'aventure américaine au XVIIIe siècle, Du voyage à l'écriture*, Presses universitaires d'Ottawa, Ottawa/Paris/Londres, 1990
- Braun P. (éd.), *Helvetia sacra, I/4, Le diocèse de Lausanne (VIe siècle-1821), de Lausanne et Genève (1821-1925) et de Lausanne, Genève et Fribourg (depuis 1925)*, Bâle/Francfort-sur-Main, Helbing et Lichtenhahn, 1988
- Cadière L., « Un délégué apostolique en Cochinchine au XVIIIe siècle. Mgr des Acharde de la Baume », dans *Bulletin de la Société des*

- Missions étrangères de Paris*, 2e année, 1923, numéro 19
- Calas F., *Le roman épistolaire*, Paris, Armand Colin, 2005
- Candaux J., « Journal helvétique (1738-1769) », in Sgard J. (dir.), *Dictionnaire de la presse 1600-1789*, I, *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, Paris/Oxford, Universitas-Voltaire Foundation, 1991, p. 682
- Chamayou A., *L'esprit de la lettre*, Paris, PUF, 1997
- Chappouliè H., *Rome et les missions d'Indochine au XVIII^e siècle*, Paris, Bloud et Gay, 194
- Compagnon A., *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil, 1979
- Darnton R., *Edition et sédition, L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1991
- De Bujanda J. M., *Index librorum prohibitorum 1600-1966*, Montréal/Genève, Médiaspaul/Droz, 2002, p. 339-40
- Doiron N. « Les rituels de la tempête en mer », *Revue des sciences humaines*, 1989, 2, 43-70
- Dutton G. E., *A Vietnamese Moses. Philiphê Binh and the Geographies of Early Modern Catholicism*, Oakland, University of California Press, 2017
- Fabre P.-A. et Maire C. (dir.), *Les Antijésuites, Discours, figures et lieux de l'antijésuitisme à l'époque moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010
- Holtz G., « Le stile nu des relations de voyage », *Le lexique métalittéraire français (XVI^e-XVII^e siècles)*, M. Jourde et J.-C. Monferran (dir.), Genève, Droz, 2006, 165-85
- Husson L. J., « Le P. Norbert de Bar-le-Duc, capucin », *Etudes franciscaines*, 49-50-51, 1937-1938-1939, p. 632-49, p. 63-77, p. 221-239, p. 55-75
- Jacquet P., « Favre, Pierre-François », dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. XVI, Paris, Letouzet et Ané, col. 769-70
- Keith C., *Catholic Vietnam. A Church from Empire to Nation*, Los Angeles, University of California Press, 2012
- Launay A., *Mémorial de la Société des Missions étrangères*, Paris, Société des Missions étrangères, 1912 et 1916
- Lécrivain P. « La fascination de l'Extrême-Orient ou le rêve interrompu », in Venard M. (dir.), *Histoire du christianisme*, t. IX *L'Âge de raison (1620/30-1750)*, Paris, Desclée, 1997, p. 755-834
- Le Roy M., *Le mythe jésuite de Béranger à Michelet*, Paris, PUF, 1992
- Maire C., *De la cause de Dieu à la cause de la Nation, le jansénisme au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1998

- _____. « Quelques mots piégés en histoire religieuse moderne: jansénisme, jésuitisme, gallicanisme, ultramontanisme », *Annales de l'Est*, 2007/1, p. 13-43
- Montalbetti C., *Le voyage, le monde et la bibliothèque*, Paris, PUF, 1997
- Ouellet R., « Epistolarité et récit de voyage », *La lettre au XVIIIe siècle et ses avatars, textes réunis par G. Bérubé et M.-F. Silver*, Toronto, GREF, 1996, p. 179-199
- Paschoud A., *Savoir et apologétique dans le discours missionnaire jésuite: le monde amérindien vu à travers les « Lettres édifiantes et curieuses » (1702-1776)*, Lausanne/Paris III Sorbonne Nouvelle, 2005
- Peronnet M., *Les évêques de l'ancienne France*, t. I, Paris, Champion, 1977
- Perrochon H., « Enigme et aventure: L'abbé Pierre-François Favre (1706-1795) », *Revue d'histoire ecclésiastique suisse (RHES)*, 1954, II-III, p. 127-60.
- Picot, « Villermaules », dans *Biographie universelle ancienne et moderne*, t. 49, Michaud, Paris, 1827, p. 52-53
- Pioffet M.-C., « Les cogitations de la critique devant les fluctuations d'un « genre »: Quelle poétique pour la relation de voyage ? », *XVIIIe siècle*, 252, 2011/3, p. 469-488
- Raoul (P.), « Norbert de Bar-le-Duc », in *Dictionnaire des lettres françaises, le XVIIIe siècle*, Moureau F. (éd.), Paris, Librairie générale, 1996, p. 978-979
- Reichler C., *Lettres édifiantes et curieuses de l'Amérique méridionale*, Paris, Utz, 1991
- Rémond R., *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Paris, Fayard, 1999
- Ricœur P., *L'idéologie et l'utopie*, Paris, Seuil, 1997
- Ruysschaert J., « Crescenzi Marcello », *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. XIII, Paris, Letouzey et Ané, 1956, col. 1027-1028
- Schlup M., « Aperçu de l'imprimerie et de l'édition neuchâteloise avant 1769 », Schlup M. et alii, *L'édition neuchâteloise au siècle des Lumières, La Société typographique de Neuchâtel (1769-1789)*, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, 2002
- Sgard J. (dir.), *Lumières et lueurs du XVIIIe s. 1715-1789*, A l'enseigne de l'Arbre verdoyant, 1986
- Tobler G., « Die Gazette de Berne 1689-1798 », *Neues berner Taschenbuch für das Jahr 1911*, Wyss, Bern, 1910
- Trezzini C., « La succession à l'évêché de Lausanne en 1745 », *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 61, 1967, p. 113-51

Wolfzettel F., *Le discours du voyageur. Le récit de voyage en France, du Moyen Age au XVIIIe siècle*, Paris, PUF, 1996

Ressources électroniques

Banque d'ornements d'imprimerie « Fleuron », <http://dbserve1-bcu.unil.ch/ornements/scripts/Imprimeur.html> en ligne (consulté le 22 juillet 2018)

